



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 25 janvier 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil (arrivée à 19 h 21), Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche (arrivée à 19 h 21), commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Est absente à cette assemblée, Annette Dumouchel, commissaire.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources humaines et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

Avant le début de la rencontre, M. Richard Leblanc, secrétaire général, a procédé à l'assermentation de la commissaire-parent, Mme Marylène Lacroix.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée et informe que les commissaires-parents ont droit de vote, et ce, depuis le 23 décembre 2016.

2017-CC-001

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point B-1-f.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2016
b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-001... SUITE)

5. Les taxes scolaires
 - Information
6. Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
7. Résolution de la municipalité de Montcerf-Lytton
 - Information et suivis
8. La diminution de la clientèle
 - Information et suivis
9. Ordre du mérite scolaire
10. Loi 105
11. Dépôt des comptes rendus
 - a) Comité consultatif de gestion du 9 novembre 2016
 - b) Comité de parents du 14 novembre 2016 et du 12 décembre 2016
12. Représentations de la présidente
13. Rapport d'informations du directeur général
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE
 1. RESSOURCES ÉDUCATIVES
 - a) Table Éducation Outaouais
 - Projets persévérance scolaire 2016-2017
 - Journées de la persévérance scolaire
 - b) Projet de sensibilisation à la réalité autochtone
 - c) Entente de collaboration et de complémentarité de services en milieu urbain pour les autochtones
 - d) Demande d'appui au Centre intégré de la santé et des services sociaux de l'Outaouais
 - e) Lettres ouvertes dans le secteur Pontiac
 - f) Commissaire-parent EHDAA
 2. SANCTION DES ÉTUDES
 - a) Taux de réussite aux bulletins et statistiques des établissements



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-001... SUITE)

3. ORGANISATION SCOLAIRE
 - a) Calendrier scolaire 2017-2018
 - b) Modification à la Politique relative aux critères de réparation et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires
 - c) Projets particuliers, grilles-matières 2017-2018 et inscriptions
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 1. RESSOURCES HUMAINES
 - a) Démission
 - b) Mandat de négociation (personnel enseignant)
 2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 - a) Nomination du protecteur de l'élève
 - b) Nomination du substitut de protecteur de l'élève
 - c) Bilan de la campagne Centraide 2016
 - d) Élections scolaires 2018 – délimitation des circonscriptions scolaires
 - e) Action collective
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE
 1. RESSOURCES FINANCIÈRES
 - a) Registres des chèques
 - I. Registre de chèques du 24 novembre 2016
 - II. Registre de chèques du 7 décembre 2016
 - III. Registre de chèque du 21 décembre 2016
 - IV. Registre de chèque du 9 janvier 2017
 - b) Paiement internet
 - c) Régime d'emprunt à long terme
 - d) Changement des signataires des effets bancaires
 - e) Changement de tarif des frais de garde
 2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2017-CC-001... SUITE)

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Acquisition de deux parcelles de terrain pour l'école primaire Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau
- b) Ancien centre administratif à Fort-Coulonge –demande de Mme Jane Toller

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
- b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-002

- A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 novembre 2016**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 novembre 2016 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-2 b) Suivis**

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- Page 678, A-8 : une confirmation de date est attendue de la part de représentants de la Fondation de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO).
- Page 678, A-9 : cette année, aucune équipe de commissaires a été formée, mais il y a eu une équipe administrative.
- Page 686, F-1, M. Charles Pétrin confirme que l'achat de deux lumières LED a été effectué. Elles seront installées à chaque extrémité de la bâtisse.

- A-3 Parole au public**

Il n'y a aucune question du public.

- A-4 Correspondance**

Aucune question sur la correspondance.

- A-5 Les taxes scolaires**

- Information

Mme Diane Nault mentionne que la rencontre prévue avec la sous-ministre, Mme Sylvie Barcelo, a été reportée au 24 février 2017.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-003

A-6 Nomination des délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, de nommer les personnes suivantes comme déléguées officielles à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :

- Mme Diane Nault, présidente
- Mme Denise Miron-Marion, vice-présidente

IL EST AUSSI PROPOSÉ que le commissaire, M. Damien Lafrenière, soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Résolution de la municipalité de Montcerf-Lytton

Mme Diane Nault informe les membres du conseil qu'une rencontre s'est tenue avec le maire de la municipalité de Montcerf-Lytton, Mme Nadine Carpentier, MM. Charles Pétrin et Harold Sylvain et elle-même, et ce, afin de voir la possibilité d'utiliser les locaux de l'école Dominique-Savio pour aménager la bibliothèque municipale.

A-8 La diminution de la clientèle

- Information et suivis

Mme Diane Nault mentionne que des rencontres ont eu lieu avec la ministre, Mme Stéphanie Vallée, le député, M. André Fortin, et des représentants de la MRC Vallée-de-la-Gatineau afin d'expliquer l'envoi de la lettre concernant la diminution de clientèle à la Commission scolaire. Un travail de concertation devrait être fait.

A-9 Ordre du mérite scolaire

Mme Diane Nault avise que la soirée de l'Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec en Outaouais se tiendra le samedi 6 mai 2017 à compter de 18 h. Cette activité sera sous l'égide de la Commission scolaire au Cœur-de-Vallée.

Le comité de sélection composé de Mme Diane Nault et MM. Bernard Caron et Jacques Masseau déposeront la candidature d'une ou d'un commissaire pour cette soirée.

A-10 Loi 105

- Suivis

M. Harold Sylvain attire l'attention des commissaires sur quelques nouveautés dans la loi 105. Il informe que M. Stéphane Rondeau et lui-même participeront à une formation sur la loi 105 le 23 février 2016.

Mmes Joëlle Laroche et Guylaine Marcil prennent leur siège à 19 h 21.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

A-11 Dépôt des comptes rendus

a) Comité consultatif de gestion du 9 novembre 2016

Le compte rendu est déposé.

Mme Michelle Briand demande des explications concernant la participation des élèves à l'événement La Boucle 2017 et les commanditaires. M. Stéphane Rondeau explique l'activité, mentionne que le matériel est reçu par les écoles secondaires et que des demandes de commandites ont été faites à diverses fondations. M. Harold Sylvain précise qu'il y aura une conférence de presse pour présenter ce projet qui est en lien avec l'action prioritaire numéro 2 de la Commission scolaire : « Favoriser le développement professionnel et la mise en œuvre de moyens pour améliorer les habitudes de vie de nos élèves et de notre personnel ».

Mme Michelle Briand demande s'il est possible que la présentation de M. Jean-Pierre Courteau qui sera faite aux membres du comité consultatif de gestion concernant le bilan de santé en Outaouais puisse être présentée aux membres du conseil des commissaires. M. Harold Sylvain fera les démarches pour planifier cette présentation.

Mme Michelle Briand demande si des projets sont présentés au Défi OSEntreprendre. M. Stéphane Rondeau mentionne que plusieurs projets ont été déposés jusqu'à maintenant. La promotion de ce concours se poursuit. De plus, il informe que des projets sont présentés dans le cadre du Défi génie inventif.

b) Comité de parents du 14 novembre 2016 et du 12 décembre 2016

Les comptes rendus sont déposés.

A-12 Représentation de la présidente

Mme Diane Nault dépose son rapport pour le mois de décembre 2016.

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Harold Sylvain informe qu'il participera au 1000 Km du Grand défi Pierre Lavoie en tant que cycliste pour la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ). Cette équipe commandite l'école Poupore dans l'achat de matériel sportif. Le représentant de la Commission scolaire à la prochaine édition du 1000 Km du Grand défi Pierre Lavoie est le directeur de la formation générale adulte, M. Réjean Potvin.



Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-004

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Table Éducation Outaouais

- Projet persévérance scolaire 2016-2017
- Journée de la persévérance scolaire

En faveur de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT que le taux de diplomation et de qualification avant l'âge de vingt ans est de 69,8 % dans l'Outaouais¹; l'un des plus faibles au Québec;

CONSIDÉRANT que le décrochage est un phénomène complexe qui nécessite l'apport de tous les acteurs de la communauté pour le prévenir;

CONSIDÉRANT que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus. Un décrocheur :

- gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active,
- vit sept ans de moins qu'un diplômé,
- a deux fois plus de chance de recourir au chômage,
- court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale,
- court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT que les répercussions du décrochage se font sentir dans notre société sur :

- la participation à la vie citoyenne (voter, faire du bénévolat, donner du sang),
- les taxes et impôts perçus en moins,
- les coûts en matière de santé et de sécurité publique (un décrocheur a davantage de risques de rencontrer des problèmes de santé et de vivre des démêlés avec la justice qu'un diplômé);

CONSIDÉRANT qu'il en coûte moins cher d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par potentiel décrocheur plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie de l'Outaouais et ses territoires;

CONSIDÉRANT les avantages d'investir en persévérance scolaire, car cela permet de faire :

- un frein à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée,
- des recettes gouvernementales plus importantes provenant des taxes et impôts perçus, ce qui se traduit en services plus adéquats pour tous,
- des citoyens et citoyennes plus engagés;

CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de déclarer la troisième semaine de février comme étant celle des *Journées de la persévérance scolaire* (JPS) et de s'inscrire comme partenaire;

¹ Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (2015). TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION APRÈS 7 ANS AU SECONDAIRE, RÉSEAUX PUBLIC ET PRIVÉ SEXES RÉUNIS, COHORTE 2006-2007 (ayant graduée en 2014)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-004... SUITE)

D'appuyer la Table éducation Outaouais (TÉO) afin de faire de l'Outaouais une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De déclarer la persévérance scolaire et la réussite éducative comme une priorité pour notre organisation et le développement de la région et ses territoires;

De faire parvenir copie de cette résolution à la TÉO au 34, rue Binet à Gatineau, J8Y 2T4 ou par ou par courriel à info@tableeducationoutaouais.com.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Stéphane Rondeau informe qu'à la suite d'appel de projets en persévérance scolaire 2016-2017, six projets de la Commission scolaire ont été retenus. De plus, il mentionne que les Journées de la persévérance scolaire se tiendront du 13 au 17 février 2017. À la suite de cette semaine, un certificat de Superhéros sera remis aux commissaires qui auront fait le plus d'actions en lien avec la persévérance scolaire.

b) **Projet de sensibilisation à la réalité autochtone**

M. Stéphane Rondeau informe les membres du conseil sur le financement reçu à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau afin qu'une semaine de sensibilisation à la culture amérindienne soit organisée pour permettre le mieux-vivre ensemble.

2017-CC-005

c) **Entente de collaboration et de complémentarité de services en milieu urbain pour les autochtones**

CONSIDÉRANT l'importance de notre implication aux travaux menés par la Table de collaboration et de complémentarité des services en milieu urbain pour les autochtones;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de mandater Mme Diane Nault (présidente) et M. Stéphane Rondeau (directeur général adjoint) à participer aux travaux de cette Table, et de signer l'entente de collaboration et de complémentarité de services en milieu urbain pour les autochtones.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-006

d) **Demande d'appui du Centre intégré de la santé et des services sociaux de l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la complexité de certaines situations problématiques vécues, chez des élèves, qui sont un obstacle à leur réussite;

CONSIDÉRANT que la nature de ces problématiques complexes est autre que scolaire et que les services requis pour remédier à ces situations complexes relèvent de la santé;

CONSIDÉRANT la spécialité et la spécificité de la nature des services requis (ex : santé mentale et troubles graves du comportement);

CONSIDÉRANT la mission du milieu scolaire (instruire, socialiser, qualifier);

CONSIDÉRANT l'entente de services entrent le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS);

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais désire pouvoir compter sur le réseau de la santé (MSSS) pour pourvoir à ces services et rendre accessibles dans des délais raisonnables, les services spécialisés requis par notre clientèle jeune, et ce, dans nos deux territoires (Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-006... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, de faire parvenir cette résolution au Centre intégré de la santé et des services sociaux de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Lettres ouvertes dans le secteur Pontiac

Monsieur Stéphane Rondeau mentionne, comme convenu, qu'une lettre ouverte, version française et version anglaise, a été publiée dans le journal du Pontiac. Après discussion, les commissaires s'entendent de l'importance d'informer les gens des démarches entreprises.

2017-CC-007

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de faire une deuxième rencontre avec le député de Pontiac, M. André Fortin, pour les suites de la démarche entreprise.

2017-CC-008

f) **Commissaire-parent EHDAA**

CONSIDÉRANT les caractéristiques propres à notre commission scolaire au regard de notre clientèle et de sa dispersion;

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées lors du recrutement des parents afin de participer au comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage;

CONSIDÉRANT notre volonté de permettre une plus grande participation des parents;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) d'assouplir les critères d'admissibilités afin de permettre à un parent d'élève à risque d'avoir accès au poste de commissaire-parent EHDAA.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **SANCTION DES ÉTUDES**

a) **Taux de réussite aux bulletins et statistiques des établissements**

M. Stéphane Rondeau dépose le tableau des taux de réussites aux bulletins et statistiques de chaque établissement primaire et secondaire. Il mentionne que les établissements ont pris les mesures nécessaires afin de permettre l'amélioration des taux.

3. **ORGANISATION SCOLAIRE**

a) **Calendrier scolaire 2017-2018**

Considérant différents enjeux, ce point est reporté à une rencontre ultérieure.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-009

b) Modification à la Politique relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires

CONSIDÉRANT la volonté de la Commission scolaire de respecter les encadrements ministériels relatifs aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires;

CONSIDÉRANT les changements d'indice de défavorisation des écoles;

CONSIDÉRANT les capacités d'accueil et les disponibilités des locaux dans les écoles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, de modifier le bassin d'alimentation du secteur trois (3) de la municipalité de Déléage, comme convenu lors du comité de travail du 23 janvier 2017. L'application des changements se fera de manière progressive.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Des soirées d'information seront organisées pour informer les parents des secteurs touchés par ce changement.

c) Projets particuliers, grilles-matières 2017-2018 et inscriptions

M. Stéphane Rondeau mentionne que le processus des inscriptions pour l'année scolaire 2017-2018 est commencé. De plus, en plus des grilles-matières prescrites par le curriculum de base du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur approuvées par les conseils d'établissements, certains projets particuliers seront offerts dans chacun des établissements de la Commission scolaire.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Labelle-Légaré, Pauline	Orthopédagogue

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-010



Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-011

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

b) Mandat de négociation (personnel enseignant)

CONSIDÉRANT la signature d'une nouvelle entente nationale le 18^e jour du mois d'avril de l'an 2000;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter certaines matières de l'entente nationale aux besoins et aux réalités de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'importance de signer avec le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières une entente locale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'accorder au comité patronal de négociation, le mandat de négocier avec le Syndicat du personnel de l'enseignement des Hautes-Rivières le contenu de la prochaine entente locale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-012

a) Nomination du protecteur de l'élève

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établi par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité de parents conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de désigner M. Raynald Labelle à titre de protecteur de l'élève à partir du 1^{er} mars 2017 jusqu'au 30 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Nomination du substitut du protecteur de l'élève

M. Richard Leblanc informe que la personne choisie s'est désistée, il y aura donc un nouvel affichage.

c) Bilan de la campagne Centraide 2016

M. Richard Leblanc présente le bilan de la campagne Centraide 2016.

d) Élections scolaires 2018 – délimitation des circonscriptions scolaires

M. Richard Leblanc informe que les élections scolaires se tiendront à l'automne 2018. Il présente le calendrier des travaux en vue de ces élections. La première étape consiste à délimiter les circonscriptions électorales, et ce, pour assurer une représentation juste et équitable des électeurs à la Table du conseil.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

Numéro de résolution
ou annotation

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres des chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Joëlle Laroche;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 24 novembre 2016, du 7 décembre 2016, du 21 décembre 2016 et du 9 janvier 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Paiement internet

Mme Manon Riel informe qu'il est possible pour les contribuables d'effectuer leur paiement par internet pour les banques suivantes : CIBC et TD. Pour ce qui est de la Scotiabank, le service sera disponible dans les prochaines semaines. Ces institutions financières s'ajoutent à celles déjà en vigueur pour la Commission scolaire.

c) Régime d'emprunt à long terme

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre, d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 610 000. \$;

CONSIDÉRANT que, conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'autoriser un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à y être effectués et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime, à en établir les montants et les autres caractéristiques et à accepter les modalités et conditions relatives à chacun de ces emprunts;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (« Ministre ») a autorisé l'institution par l'Emprunteur du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 28 octobre 2016;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau,

1. QU'un régime d'emprunts, en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre d'ici le 30 septembre 2017, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 1 610 000. \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :

2017-CC-014



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-014... SUITE)

- a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissements et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;
3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tienne compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
- a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à être conclue entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001 concernant les critères de fixation des taux d'intérêt pouvant être exigés sur ces emprunts ainsi que la nature des coûts imputables dans le calcul de ces taux ou dans le calcul du remboursement des emprunts, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, adopté en vertu de l'article 24 de la Loi sur le ministère des Finances (RLRQ, chapitre M-24.01), tel que ce décret pourra être modifié ou remplacé de temps à autre;
 - d) et aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-014... SUITE)

5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement aux termes du régime d'emprunts, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :
- La présidence du conseil des commissaires,
- ou la Direction générale,
- ou la Direction des ressources financières
- de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière, le billet, à consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-015

d) Changement des signataires des effets bancaires

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Centre des adultes de Maniwaki	Réjean Potvin Christine Langevin France Lyrette
École secondaire Sieur-de-Coulonge	Julie Martin René Allard Julie Dumoulin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Changement de tarif des frais de garde

Mme Manon Riel informe que depuis le 1^{er} janvier 2017, la contribution journalière des parents utilisateurs des services de garde en milieu scolaire a augmenté de 8,10 \$ à 8,15 \$.

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point.



Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-016

2017-CC-017

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Acquisition de deux parcelles de terrain pour l'école primaire Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT qu'une partie de la cour de l'école Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau est sur le terrain de la Fabrique (Coopérative du Vieux Clocher);

CONSIDÉRANT que le puits de l'école Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau est sur le terrain de la Fabrique (Coopérative du Vieux Clocher);

CONSIDÉRANT que La Fabrique (Coopérative du Vieux Clocher) cède à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ces deux parcelles de terrain, et ce, sans frais;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau fournira la main-d'œuvre pour la relocalisation et la construction des clôtures;

CONSIDÉRANT l'obligation de mandater la Société immobilière du Québec pour toutes transactions;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, à faire les démarches pour l'acquisition de ces deux parcelles de terrain pour l'école Laval de Ste-Thérèse-de-la-Gatineau et de mandater la Société immobilière du Québec pour l'accompagnement lors de cette transaction;

IL EST AUSSI PROPOSÉ que la Commission scolaire assumera une partie des frais d'arpentage, les frais de dépôt pour le nouveau cadastre et une partie des frais de notaire, et ce, en plus de fournir la clôture manquante. Également, d'autoriser la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer tous les documents relatifs à cette transaction, et ce, pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**b) Ancien centre administratif à Fort-Coulonge
Demande de Mme Jane Toller**

CONSIDÉRANT l'intérêt démontré par Mme Jane Toller pour l'achat de l'ancien centre administratif situé au 185, rue Principale à Fort-Coulonge portant le numéro BICS 774-020;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire n'utilise plus ce bâtiment, et ce, depuis la fusion de 1998;

CONSIDÉRANT l'obligation d'obtenir l'autorisation du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'aliénation d'un bâtiment dont la valeur excède 100 000 \$ en vertu de l'article 3 du *Règlement sur les normes, les conditions et la procédure d'aliénation d'un immeuble d'une commission scolaire (I-13.3, r.7)*;

CONSIDÉRANT l'obligation de procéder à la vente par voie d'appel d'offres public en vertu de l'article 4 du même règlement dans le cas d'une réponse favorable du ministre;

CONSIDÉRANT l'obligation de recourir aux services de la Société immobilière du Québec pour disposer d'un immeuble en vertu de l'article 41 de la *Loi sur les infrastructures publiques (I-8.3)*;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 janvier 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-017... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'informer Mme Toller

- que les démarches seront entreprises pour mettre en vente l'ancien centre administratif,
- de demander l'autorisation ministérielle pour la vente de celui-ci,
- de recourir aux services de la Société immobilière du Québec pour accompagner la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais dans la procédure d'aliénation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Mme Marie-Anne Poulin profite de l'occasion pour inviter les commissaires au carnaval d'hiver de Maniwaki « La Pakwaun », organisé par le club Richelieu La Québécoise. Cet organisme remettra les profits de cet événement à la jeunesse.

Mme Janique Lachapelle s'interroge sur le remplacement à long terme d'une enseignante. M. Richard Leblanc l'informe qu'une personne ayant les compétences sera en poste.

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-018



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 22 février 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absentes à cette assemblée : Mme Michelle Briand, commissaire, Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont également présents à cette assemblée :

- | | |
|---------------------|---|
| M. Harold Sylvain | directeur général; |
| M. Stéphane Rondeau | directeur du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire; |
| M. Richard Leblanc | directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général; |
| Mme Manon Riel | directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire |
| M. Charles Pétrin | directeur du Service des ressources matérielles et technologiques; |
| Mme Monia Lirette | agente d'administration à la Direction générale et aux communications. |

Avant le début de la rencontre, M. Richard Leblanc, secrétaire général, a procédé à l'assermentation du commissaire parent, M. Paul Fournier.

La présidente, Mme Diane Nault, ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue au nouveau commissaire parent, M. Paul Fournier.

2017-CC-019

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-13, B-1.c, C-2.c, D-1.b et E-1.b.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2017
b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-019... SUITE)

5. Commissaire parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) – M. Paul Fournier
 6. Recommandation du comité environnemental de la Commission scolaire
 7. Poste de contremaitre d'entretien général dans le Pontiac
 8. Financement du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
 - Soirée casino le 18 mars 2017
 - Autres démarches – Mme Michelle Briand
 9. Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais
 10. Dépôt de compte rendu
 - a) Comité environnemental du 22 novembre 2016
 11. Représentations de la présidente
 12. Rapport d'informations du directeur général
 13. Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
1. **RESSOURCES ÉDUCATIVES**
 - a) Journées de la Persévérance scolaire
 - Témoignages de nos Super héros
 - b) Semaine de la communication positive de la Commission scolaire
 - c) Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac
 2. **SANCTION DES ÉTUDES**
 - a) Aucun point
 3. **ORGANISATION SCOLAIRE**
 - a) Calendrier scolaire 2017-2018
 - b) État des inscriptions 2017-2018



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-019... SUITE)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démission
- b) Calendrier des journées chômées et payées
- c) Mouvement Entrez en saine

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020
- b) Action collective – frais chargés aux parents
- c) Demande de circonscriptions électorales supplémentaires

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres des chèques
 - I. Registre de chèques du 23 janvier 2017
 - II. Registre de chèques du 7 février 2017
- b) Vérificateur pour audit externe des états financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Règles budgétaires du transport scolaire

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Adhésion au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour les assurances complémentaires
- b) Désignation du signataire pour la convention d'aide dans le cadre du projet d'aménagement du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
- b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-020

**A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée
ordinaire du conseil des commissaires du 25 janvier 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 janvier 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- Page 690, A-2 : une date est toujours attendue de la part des représentants de la Fondation de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO);
- Page 692, A-11 : M. Jean-Pierre Courteau fera une présentation aux membres du conseil des commissaires le 24 avril 2017;
- Page 694, B-1.b : une première journée de sensibilisation se tiendra le 8 mars 2017 et une autre est prévue en avril 2017;
- Page 695, B-1.e : toujours en attente du retour du député M. André Fortin;
- Page 697, C-2.c : les démarches pour la nomination du substitut du protecteur de l'élève se poursuivent;
- Page 701, E-1.a : les démarches pour l'acquisition de parcelles de terrain se continuent;
- Page 701, E-1.b : le comité culturel de Fort-Coulonge est aussi intéressé par l'achat de l'ancien centre administratif, un suivi est prévu au conseil du mois de mars.

A-3 Parole au public

Mme Julie Martin, directrice à l'établissement Sieur-de-Coulonge, résume la semaine qu'ont vécu les jeunes du secondaire impliqués dans l'échange étudiants avec des élèves du Manitoba. Ce sont 17 Franco-manitobains qui ont été accueillis à l'école Sieur-de-Coulonge.

A-4 Correspondance

Aucune question sur la correspondance.

**A-5 Commissaire parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté
d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) – M. Paul Fournier**

Mme Diane Nault remercie M. Paul Fournier d'accepter le poste de commissaire parent représentant les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Elle mentionne qu'elle le rencontrera dans les prochains jours pour l'informer davantage sur les responsabilités d'un commissaire.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-021

A-6 Recommandation du comité environnemental de la Commission scolaire

CONSIDÉRANT la lettre du comité environnemental de la Commission scolaire datée du 1^{er} février 2017;

CONSIDÉRANT la Politique environnementale de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de modifier la procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires afin de tenir compte des recommandations du comité environnemental de la Commission scolaire, soit les documents disponibles 48 heures avant la rencontre seront envoyés par voie électronique, sous réserve pour les documents confidentiels.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-022

A-7 Poste de contremaitre d'entretien général dans le Pontiac

CONSIDÉRANT les démarches de recrutement qui furent réalisées depuis novembre 2016;

CONSIDÉRANT les résultats des deux affichages du poste de contremaitre et le fait qu'aucun des candidats ne répondait aux critères;

CONSIDÉRANT la nécessité de trouver une solution de remplacement;

CONSIDÉRANT les résultats de la rencontre du 1^{er} février 2017 avec les commissaires du Pontiac;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées par la direction des ressources humaines et par la direction des ressources matérielles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de nommer temporairement Martin Bourque comme chef d'équipe pour une période se terminant au plus tard le 2 février 2018 et d'engager un électricien, en projet particulier, pour une période se terminant le 2 février 2018.

IL EST AUSSI PROPOSÉ qu'à la fin de la précédente période un poste de contremaitre soit à nouveau affiché par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Financement du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (CÉHG)

Mme Diane Nault mentionne qu'une activité de financement, une soirée casino, pour le projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau se tiendra le samedi 18 mars 2017. Les commissaires qui désirent y participer doivent contacter Mme Monia Lirette. Également, d'autres démarches de financement auront lieu, Mme Michelle Briand, étant absente, y reviendra à un prochain conseil. Les commissaires et membres du personnel qui désirent participer à cette activité paieront personnellement leur billet.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation

A-9 Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais

Mme Diane Nault mentionne que la commissaire, Mme Guylaine Marcil a été choisie parmi les personnes proposées par les commissions scolaires du l'Outaouais pour siéger au sein du conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais.

A-10 Dépôt de compte rendu

a) Comité environnemental du 22 novembre 2016

Le compte rendu est déposé.

A-11 Représentation de la présidente

Mme Diane Nault dépose son rapport pour le mois de février 2017.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Harold Sylvain, informe les membres du conseil des commissaires qu'il mettra fin à ses fonctions de directeur général, aux fins de retraite, à la fin juillet 2017 ou au début août 2017.

2017-CC-023

Comité de sélection pour la direction générale

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de l'actuel directeur général, M. Harold Sylvain, à la fin du mois de juillet ou au début du mois d'août 2017;

CONSIDÉRANT les nombreuses démarches à réaliser pour le recrutement et la sélection;

CONSIDÉRANT la nécessité de prendre des décisions au cours des prochaines semaines et des prochains mois pour diverses démarches relatives au remplacement du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de nommer les personnes suivantes sur le comité de sélection pour une direction générale à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Mme Diane Nault, présidente
Mme Joëlle Laroche
Mme Guylaine Marcil
Mme Marie-Anne Poulin
M. Damien Lafrenière

IL EST AUSSI PROPOSÉ de nommer Mme Solange Oliveira, substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-024

A-13 Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

Le commissaire, M. Damien Lafrenière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Diane Nault mentionne que les commissaires qui désirent participer à la soirée annuelle de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec, région de l'Outaouais, le 6 mai 2017, doivent remplir le formulaire d'invitation et le remettre à Mme Monia Lirette, et ce, avant le 7 avril 2017.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Journées de la Persévérance scolaire
- Témoignages de nos Super héros

M. Stéphane Rondeau fait un retour sur la semaine des Journées de la Persévérance scolaire qui s'est tenue du 13 au 17 février 2017. Il mentionne que la persévérance scolaire est importante, et ce, tout au long de l'année.

Les commissaires, Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion, ont participé à la conférence d'ouverture de la semaine des Journées de la Persévérance scolaire. Ces dernières tiennent à souligner la belle participation du jeune Marc Robert, élève en 4^e secondaire à l'école secondaire Sieur-de-Coulange, dans le cadre de cette conférence et remercie l'enseignant, M. Martin Roy pour avoir permis à cet élève de vivre cette belle expérience. Une lettre de remerciements leur sera envoyée au nom du conseil des commissaires pour leur collaboration lors de la semaine des Journées de la Persévérance scolaire 2017.

Également, il importe de mentionner que la présidente et certains commissaires ont été démasqués Super héros de la persévérance scolaire.

- b) Semaine de la communication positive de la Commission scolaire

M. Stéphane Rondeau informe les membres du conseil des commissaires sur la tenue d'une semaine de la communication positive pour l'ensemble des écoles de la Commission scolaire du 10 au 14 avril 2017. Le principal objectif de cette semaine thématique étant de développer des relations positives et harmonieuses chez nos élèves et notre personnel.

Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

M. Stéphane Rondeau explique que les démarches que devait effectuer la Commission scolaire en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac ont été faites. Un retour du député, M. André Fortin, étant toujours attendu, Monsieur Rondeau relancera ce dernier.

Une production, pour les médias sociaux, sera faite par le Service des ressources éducatives, et ce, afin de promouvoir les écoles du secteur Pontiac.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-025

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Calendrier scolaire 2017-2018

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter le projet de calendrier scolaire 2017-2018, dont la semaine de relâche se tiendra du 5 au 9 mars 2018, comme déposé par la direction du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire.

IL EST AUSSI PROPOSÉ de mandater la direction des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire à influencer le régional afin que la conception du calendrier scolaire 2018-2019 présente des conditions plus favorables à l'harmonisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) État des inscriptions 2017-2018

M. Stéphane Rondeau présente l'état des inscriptions 2017-2018, et ce, en date 22 février 2017.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante:

Nom	Fonction
Rocha, Leticia	Enseignante

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Calendrier des journées chômées et payées

M. Richard Leblanc présente le projet de calendrier des journées chômées et payées pour le personnel de soutien, professionnel et cadre pour l'année scolaire 2017-2018.

c) Mouvement Entrez en saine

M. Richard Leblanc informe que le « Mouvement Entrez en saine » entreprendra sa prochaine édition le 3 avril 2017.

2017-CC-026



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-027

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Projet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020, aux fins de consultations des municipalités et du comité de parents, conformément aux articles 193 et 211 de la Loi sur l'instruction publique, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Action collective – frais chargés aux parents

M. Richard Leblanc explique qu'un avis juridique est attendu afin de connaître quels seront les coûts couverts par l'assurance dans le dossier de l'action collective – frais chargés aux parents.

2017-CC-028

c) Demande de circonscriptions électorales supplémentaires

CONSIDÉRANT la nécessité de redessiner les circonscriptions électorales scolaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais en vue des élections scolaires de 2018 ;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la Loi sur les élections scolaires et de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT la dimension particulièrement étendue de la Commission scolaire, dont le territoire regroupe deux MRC (Vallée-de-la-Gatineau et Pontiac) et s'étend sur 25 200 kilomètres carrés ;

CONSIDÉRANT le grand nombre de municipalités sur le territoire de la Commission scolaire, soit trente-cinq (35) et en plus deux (2) communautés autochtones ;

CONSIDÉRANT l'importance de promouvoir l'utilisation de la langue française et de produire des représentations à cet effet ;

CONSIDÉRANT l'isolement des municipalités sur le territoire de la Commission scolaire, séparées par de grandes distances (jusqu'à 279 kilomètres entre Grande-Remous et Rapides-des-Joachims) ;

CONSIDÉRANT le désir des membres du conseil d'avoir le maximum de représentants aux postes de commissaires parents ;

CONSIDÉRANT le rôle du commissaire, tel que défini par l'article 176.1, premier alinéa, de la Loi sur l'instruction publique ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 7 de la Loi sur les élections scolaires, les commissions scolaires peuvent demander une à cinq circonscriptions de plus que ce qui est prévu à l'article 6 de la loi ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demande au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx, l'autorisation d'établir trois (3) circonscriptions électorales scolaires supplémentaires pour un total de onze (11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire, M. Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire-vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 janvier 2017 et 7 février 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-030

b) Vérificateur pour audit externe des états financiers 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 12 décembre 2016 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 16 février 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Deloitte, S.E.N.C.R.L.	84 000 \$
Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L.	96 000 \$
Marcil Lavallée, S.E.N.C.	102 000 \$
Piché & Lacroix CPA Inc.	110 450 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de Mme Manon Riel du Service des ressources financières, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de trois (3) ans à partir de l'exercice 2016-2017 avec la possibilité de prolonger le contrat pour deux autres périodes d'une année chacune pour un terme maximal de cinq (5) ans

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Deloitte S.E.N.C.R.L.** pour une somme de **84 000 \$** pour trois (3) ans (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-031

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) Règles budgétaires pour le transport scolaire

CONSIDÉRANT que les règles budgétaires actuelles du transport scolaire viennent à échéance cette année;

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire viennent à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que les nouvelles règles budgétaires tardent à sortir et que selon l'information obtenue, elles devraient arriver seulement au cours du mois de juin 2017;

CONSIDÉRANT que pour pouvoir négocier le renouvellement des contrats de transport scolaire, il est primordial d'avoir les règles budgétaires qui permettent de connaître les marges de manœuvre de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de demander au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur de mettre rapidement à la disposition des commissions scolaires les nouvelles règles budgétaires du transport scolaire;

IL EST AUSSI PROPOSÉ de faire parvenir cette résolution aux autres commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Adhésion au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour les assurances complémentaires

CONSIDÉRANT que le CCSR procédera à un appel d'offres sur invitations pour les assurances complémentaires des commissions scolaires le 22 mars 2017;

CONSIDÉRANT que ce mandat est d'une année et renouvelable pour deux autres années supplémentaires;

CONSIDÉRANT qu'une dizaine de commissions scolaires bénéficieront d'un plus grand pouvoir d'achat en mettant en commun leur volume;

CONSIDÉRANT que ce regroupement diminuera nos coûts de gestion en éliminant notre démarche individuelle;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, d'autoriser M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles et des technologies, à signer le mandat adhésion au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés pour les assurances complémentaires et résolu de payer 7.5 % de frais de gestion au CCSR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-032



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 22 février 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-033

- b) **Désignation du signataire pour la convention d'aide dans le cadre du projet d'aménagement du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'autoriser M. Harold Sylvain, directeur général, à conclure une entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais avec le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur concernant l'octroi d'une subvention pour le projet d'aménagement du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III, et à respecter toutes les conditions du Ministère rattachées à cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Mme Chantal Tremblay demande quelles sont les suites de la lettre envoyées le 30 novembre 2017 concernant l'inquiétude de la diminution de la clientèle de la Commission scolaire. Mme Diane Nault explique les démarches qui ont eu lieu jusqu'à maintenant et celles à venir.

M. Bernard Caron s'assure que les stationnements des écoles et centres soient bien sablés au lendemain de mauvaises conditions climatiques. M. Charles Pétrin confirme les aires de circulations sont bien sablées lorsque nécessaire.

2017-CC-034

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 29 mars 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion et Diane Nault et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Daniel Moreau et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absentes à cette assemblée : Mmes Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay, commissaires et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain directeur général;

M. Stéphane Rondeau directeur général adjoint et responsable du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;

M. Richard Leblanc directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;

Mme Manon Riel directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

M. Charles Pétrin directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;

Mme Monia Lirette agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-035

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point D-2.a.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 22 février 2017
 b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2017-CC-035... SUITE)

5. Proposition de relocalisation de la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau
6. Organigramme général 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
7. Organigramme 2017-2018 des gestionnaires d'établissements
8. Organigramme 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif
9. Recrutement pour le poste de direction générale à la Commission scolaire
10. Appui au comité de travail du terrain synthétique pour une demande de financement à la Commission scolaire Western Québec
11. Demande de contribution financière à l'organisme Soccer Outaouais pour le terrain synthétique de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
12. Gala du journal L'Étudiant Outaouais
13. Finale régionale de Secondaire en spectacle
14. Ordre du mérite scolaire
15. Dépôt de comptes rendus
 - a) Comité consultatif de gestion du 18 janvier 2017
 - b) Comité environnemental du 31 janvier 2017
 - c) Comité de parents du 16 janvier 2017
16. Représentations de la présidente
17. Rapport d'informations du directeur général

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Mesures probantes et innovantes pour la réussite éducative
- b) Expo-sciences 2017
- c) Concours OSEntreprendre
- d) Académie de l'avenir
- e) Sensibilisation à la réalité autochtone
- f) Services de garde – ententes municipales
- g) Conférence de Mylène Paquette

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Taux de diplomation – obtention – demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Organisation scolaire 2017-2018 (inscriptions des élèves et projet d'optimisation)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-035... SUITE)

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démission
- b) Calendrier des journées chômées et payées
- c) Mouvement Entrez en saine
- d) Fête-O-Bois 2017
- e) Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés (PAE) – Groupe Renaud

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Substitut du protecteur de l'élève

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres des chèques
 - I. Registre de chèques du 20 février 2017
 - II. Registre de chèques du 8 mars 2017
- b) Échéancier de la planification budgétaire 2017-2018

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Projet pilote de transport scolaire à l'établissement le Rucher

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET
TECHNOLOGIQUES**

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Demande d'autorisation provisoire de contracter un emprunt : Aménagement d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
- b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-036

**A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée
ordinaire du conseil des commissaires du 22 février 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 22 février 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- Page 706, A-2.b : une date est toujours à déterminer avec les représentants de la fondation de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais et la rencontre avec le député, M. André Fortin, s'est tenue le 24 mars 2017. Mme Guylaine Marcil mentionne que le député comprend très bien la problématique que vit l'école secondaire Sieur-de-Coulonge concernant la clientèle. Ce dernier a proposé une campagne publicitaire, avec la possibilité de la participation du ministre de l'Éducation et d'anciens élèves, afin de promouvoir l'établissement. Mme Marcil, qui siège sur le conseil d'administration le Cégep de l'Outaouais, mentionne que le Cégep vit la même problématique, plusieurs étudiants s'inscrivent en Ontario pour leurs études postsecondaires;
- Page 707, A-8 : la commissaire, Mme Michelle Briand, mentionne que la soirée casino au profit du terrain synthétique fut un succès. Un montant des près de 7 000 \$ a été récolté pour le projet;
- Page 711, C-2.c : M. Richard Leblanc mentionne qu'une réponse finale concernant la demande d'ajout de circonscriptions électorales est toujours attendue.

A-3 Parole au public

Il n'y a aucune question du public.

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question concernant la correspondance.

2017-CC-037

A-5 Proposition de relocalisation de la Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT les différentes enquêtes sur le développement des enfants et les portraits socio-économiques de la Vallée-de-la-Gatineau qui démontrent les besoins grandissants de nos parents et de nos élèves;

CONSIDÉRANT la capacité de la Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau à travailler en synergie avec le milieu et les partenaires dans le développement de nouveaux projets qui tiennent compte des réalités et des besoins actuels des familles;

CONSIDÉRANT la grande importance de soutenir, valoriser et impliquer nos familles afin qu'elles puissent offrir des conditions de développement optimal aux enfants;

CONSIDÉRANT que le projet permettra de desservir, d'atteindre et d'accueillir un plus grand nombre de familles sur tout le territoire de la Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT aussi tout le travail actuel et les retombées engendrées par la collaboration et le partenariat dans plusieurs dossiers entre la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais et la Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau;



Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-038

2017-CC-039

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-037... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'appuyer le projet de relocalisation de la Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Organigramme général 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'adopter l'organigramme général de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Organigramme 2017-2018 des gestionnaires d'établissements

M. Harold Sylvain mentionne que la démarche est en cours concernant l'organigramme 2017-2018 des gestionnaires d'établissements. Il ajoute que certains changements pourraient être apportés. La recommandation finale sera proposée à la rencontre du conseil des commissaires du mois d'avril 2017.

A-8 Organigramme 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif

M. Harold Sylvain mentionne que la démarche est en cours concernant l'organigramme 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif. Il ajoute que certains changements pourraient être apportés. La recommandation finale sera proposée à la rencontre du conseil des commissaires du mois d'avril 2017.

A-9 Recrutement pour le poste de direction générale à la Commission scolaire

Mme Diane Nault mentionne que l'affichage du poste pour le poste de directrice générale ou directeur général de la Commission scolaire se termine le vendredi 7 avril 2017. Également, elle présente tous les endroits où se trouve l'affichage.

A-10 Appui au comité de travail du terrain synthétique pour une demande de financement à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT que le projet de terrain synthétique de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau permettra d'offrir aux élèves une installation physique extérieure moderne, sécuritaire et de grande qualité;

CONSIDÉRANT que les élèves de Western Québec qui fréquentent la Cité étudiante de la Haute-Gatineau profiteront pleinement de cette installation sportive. Notons également la proportion significative de 93 élèves anglophones en comparaison de 432 élèves francophones dans les installations de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT que les élèves du primaire de l'école Woodland de Maniwaki profiteront aussi des installations;

CONSIDÉRANT que le projet de terrain synthétique nécessite un investissement de près de 1 550 000 \$;

CONSIDÉRANT l'investissement initial de 150 000 \$ de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que la contribution financière de 50 000 \$ de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2017-CC-039... SUITE)

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais aura de plus à sa charge l'entretien du terrain synthétique pour les années à venir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'appuyer le comité de travail du terrain synthétique pour une demande de financement de 15 000 \$ à la Commission scolaire Western Québec pour le projet de terrain synthétique de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-040

A-11 Demande de contribution financière à l'organisme Soccer Outaouais pour le terrain synthétique de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT l'importance de permettre l'accès à des installations sportives de haut niveau sur l'ensemble du territoire de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la pratique du soccer est en constante augmentation dans la Vallée-de-la-Gatineau, en devenant le sport le plus pratiqué par les jeunes de la région;

CONSIDÉRANT le besoin pour la région de se doter d'un terrain synthétique afin de répondre à la demande d'utilisation des équipes sportives. Et aussi afin de répondre aux normes et aux diverses réglementations sportives échéantes;

CONSIDÉRANT qu'il est important que nos équipes sportives disposent des mêmes conditions d'entraînement et de pratique sécuritaire que leurs homologues régionaux;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de demander à Soccer Outaouais de contribuer de façon significative, à juste titre, au financement du terrain synthétique de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-12 Gala du journal L'Étudiant Outaouais

Mme Monia Lirette informe les commissaires de la tenue du gala L'Étudiant Outaouais le 9 mai 2017. Ceux qui désirent participer à l'événement n'ont qu'à l'informer, et ce, avant le 6 avril 2017.

A-13 Finale régionale de Secondaire en spectacle

Mme Monia Lirette informe les commissaires sur la tenue de la Finale régionale de Secondaire en spectacle le 12 avril 2017. Ceux qui désirent participer à l'événement n'ont qu'à l'informer, et ce, dès que possible.

A-14 Ordre du mérite scolaire

Mme Diane Nault rappelle aux commissaires désirant participer à l'Ordre du mérite scolaire le 6 mai 2017, qu'ils doivent informer Mme Monia Lirette, et ce, avant le 7 avril 2017.

A-15 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité consultatif de gestion du 18 janvier 2017
- b) Comité environnemental du 31 janvier 2017
- c) Comité de parents du 16 janvier 2017

Les comptes rendus sont déposés.

A-16 Représentation de la présidente

Mme Diane Nault dépose son rapport pour le mois de mars 2017.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

A-17 Rapport d'informations du directeur général

M. Harold Sylvain mentionne que la première démarche concernant la clientèle scolaire 2017-2018 se termine bientôt. Par la suite, les processus d'élaboration des plans d'effectifs, toujours pour l'année scolaire 2017-2018, débiteront.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Mesures probantes et innovantes pour la réussite éducative

M. Stéphane Rondeau fait le suivi des mesures probantes et innovantes pour la réussite éducative. Il mentionne que ces mesures ont déjà des effets positifs pour le préscolaire et le primaire. Pour ce qui est du secondaire, les effets de ses mesures seront connus après la période d'évaluation de fin d'année.

b) Expo-sciences 2017

M. Stéphane Rondeau mentionne que des élèves de niveau secondaire de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau ont participé à la finale régionale d'Expo-sciences 2017. Cependant, contrairement aux dernières années, aucune équipe ne s'est classée pour le provincial.

c) Concours OSEntreprendre

M. Stéphane Rondeau mentionne que neuf projets ont été présentés, six au primaire et trois au secondaire. Les lauréats locaux seront connus à la fin du mois d'avril 2017.

d) Académie de l'avenir

M. Stéphane Rondeau mentionne que l'activité Académie de l'avenir qui s'est tenue dans la semaine de relâche a été un grand succès. Il mentionne que l'an prochain, nous tenterons d'organiser l'événement, au même moment, dans le secteur Pontiac et Cœur de la Gatineau.

e) Sensibilisation à la réalité autochtone

M. Stéphane Rondeau rappelle que semaine sur la sensibilisation à la réalité autochtone se tiendra bientôt à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Le but de cette semaine est de permettre aux jeunes de mieux se connaître et apprendre à vivre ensemble.

f) Services de garde – ententes municipales

M. Stéphane Rondeau mentionne que les ententes avec les municipalités concernant les services de garde seront revues afin d'ajouter une clause « *absentéisme scolaire* », et ce, pour que les deux parties soient avantagées.

g) Conférence de presse Mylène Paquette

M. Stéphane Rondeau mentionne que Mme Mylène Paquette a présenté une conférence motivante et inspirante en lien avec la persévérance à plus de 200 élèves de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Les commentaires des jeunes après la présentation étaient positifs.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-041

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) **Taux de diplomation – obtention – demande au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur**

CONSIDÉRANT la publication tardive des données sur la diplomation et la qualification produite par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES);

CONSIDÉRANT que les derniers résultats publiés et disponibles sur le site du MÉES datent de septembre 2015 regroupant les données de la cohorte de 2009 à 2013;

CONSIDÉRANT qu'il nous manque les données suivantes :

- Sorties avec diplôme en 5^e secondaire,
- Sorties avec diplôme ou qualification,
- La réussite aux épreuves ministérielles;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur produise et transmette à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais des données relatives au taux de diplomation en temps réel, afin de faciliter le travail dans le suivi de la diplomation et de la qualification des élèves de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

ET de transmettre la présente résolution à toutes les commissions scolaires du Québec, aux députés du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et au ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Organisation scolaire 2017-2018
- Inscriptions des élèves et projet d'optimisation

M. Stéphane Rondeau mentionne qu'à la fin du processus de déclaration des élèves pour l'année scolaire 2017-2018, le comité de travail des ressources éducatives discutera des possibles projets dans chacune des écoles de la Commission scolaire.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) **Démission**

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Thériault, Monique	Secrétaire d'école ou de centre

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-042



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-043

b) Calendrier des journées chômées et payées

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2017-2018 tel que présenté par le directeur du Service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 19 jours chômés et payés répartis comme suit :

- 4 septembre 2017
- 9 octobre 2017
- 25 décembre 2017 au 5 janvier 2018
- 7, 8 et 9 mars 2018
- 30 mars et 2 avril 2018
- 21 mai 2018
- 25 juin 2018

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Mouvement Entrez en saine

Mme Monia Lirette présente la 6^e édition du Mouvement Entrez en saine et invite les commissaires à former des équipes afin de participer à ce mouvement.

c) Fête-O-Bois 2017

M. Richard Leblanc rappelle la tenue de la Fête-O-Bois 2017, qui se tiendra le jeudi 6 avril 2017.

2017-CC-044

d) Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employés (PAE) – Groupe Renaud

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 31 décembre 2016 pour le contrat du programme d'aide aux employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de mandater la présidente et le directeur général de signer le contrat du 1^{er} janvier 2017 au 30 juin 2018 avec la compagnie *Le Groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-045

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) **Substitut du protecteur de l'élève**

CONSIDÉRANT l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une commission scolaire de la Loi sur l'Instruction publique*;

CONSIDÉRANT la proposition de la candidature d'un substitut du protecteur de l'élève par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT la consultation du Comité de parents conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gouvernance et d'éthique conformément à l'article 220.2 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de recommander Mme Chantal Leblanc-Bélanger à titre de Substitut du protecteur de l'élève à partir du 1^{er} mars 2017 jusqu'au 30 juin 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. **RESSOURCES FINANCIÈRES**

a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'ont effectué les commissaires, Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires-vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 20 février 2017 et du 8 mars 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) **Échéancier de la planification budgétaire 2017-2018**

Mme Manon Riel présente l'échéancier de la planification budgétaire 2017-2018.

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) **Projet pilote de transport scolaire à l'établissement le Rucher**

Mme Manon Riel présente le projet pilote de transport scolaire à l'établissement le Rucher. Ce projet sera à l'essai du 1^{er} mai 2017 au 23 juin 2017 et s'il fonctionne, il sera mis en place pour la prochaine année scolaire.

2017-CC-046



Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-047

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

**E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET
TECHNOLOGIQUES**

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) **Demande d'autorisation provisoire de contracter un emprunt :
Aménagement d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la
Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT que, conformément aux articles 288 et 289 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 77.1 de la *Loi sur l'administration financière*, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais doit obtenir l'autorisation du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et du ministre des Finances pour contracter un emprunt;

CONSIDÉRANT le projet d'aménagement d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau qui s'élève au montant total de 1 519 358 \$;

CONSIDÉRANT l'aide financière de l'ordre de 730 867 \$ obtenue à la suite du dépôt d'une demande en vertu du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase III du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur;

CONSIDÉRANT que, selon les modalités de versement prévues dans les règles et normes du programme, l'aide financière est versée à raison d'un dixième (1/10) annuellement du montant total de la contribution, le tout sur 10 ans ;

CONSIDÉRANT que, selon ces mêmes modalités de versement, les versements annuels, égaux et consécutifs, sont constitués du capital et d'un montant représentant les frais d'intérêts en remboursement d'un emprunt à long terme à être contracté par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais demandera par résolution, au ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur l'autorisation définitive de contracter l'emprunt lorsque le projet sera réalisé et le coût final connu;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de demander au ministère de l'Éducation et l'Enseignement supérieur l'autorisation provisoire de contracter un emprunt pour un montant de 730 867 \$ relativement au projet d'aménagement d'un terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 mars 2017

Numéro de résolution
ou annotation

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

M. Damien Lafrenière propose d'inviter le conférencier M. David Marenger, conférencier, dans les écoles afin qu'il vienne partager avec les élèves son message d'espoir, et ce, à son histoire, un fait vécu : « *Sur les ailes du papillon bleu* ».

M. Bernard Caron demande si les élèves avec certaines difficultés, intégrés aux classes ordinaires, pourront un jour avoir des classes adaptées pour eux. M. Stéphane Rondeau mentionne ce qui est visé par le ministère de l'Éducation, c'est l'inclusion dans les classes ordinaires.

Mme Janique Lachapelle invite les commissaires au spectacle de patin du Club Élan qui se tiendra le 1^{er} avril 2017 au Centre des loisirs Gino-Odjick de Maniwaki.

2017-CC-048

Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-049

Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-050

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

CANADA

Province de Québec

Numero de résolution
ou annotation

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 26 avril 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont absents à cette assemblée : Mme Diane Nault, présidente, M. Daniel Moreau, commissaire, Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain directeur général;

M. Stéphane Rondeau directeur général adjoint et responsable du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;

M. Richard Leblanc directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;

Mme Manon Riel directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire

M. Charles Pétrin directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;

Mme Monia Lirette agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-051

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point A-12.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 29 mars 2017
b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2017-CC-051 ... SUITE)

5. Formation du comité de répartition des ressources pour 2017-2018
 - a. Décision du comité consultatif de gestion du 12 avril 2017
6. Structure administrative 2017-2018 des gestionnaires d'établissements
7. Structure administrative 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif
8. Les taxes scolaires
 - a. Suivi du dossier
9. Dépôt des comptes rendus
 - a. Comité consultatif de gestion du 15 mars 2017
 - b. Comité de parents du 6 mars 2017
10. Représentation de la présidente
11. Rapport d'information du directeur général
12. Appui au programme de machines fixes en Outaouais

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Projet de la semaine algonquine
- b) Projets OS/Entreprendre
- c) Journée d'exploration à la formation professionnelle
- d) Programme d'insertion socioprofessionnelle (ISP) 2017-2018 à la formation générale des adultes
- e) Distributrice de condoms à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Fluctuation de la clientèle

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démissions

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Modification du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires 2016-2017 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- b) Plan triennal 2017-2020 de répartition de destination des immeubles



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-051... SUITE)

Numéro de résolution
ou annotation

- c) Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres des chèques
 - I. Registre de chèques du 22 mars 2017
 - II. Registre de chèques du 7 avril 2017
- b) Règles budgétaires 2017-2018
- c) Autorisation – Revenu Québec

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Délégation au conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC VG)

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Aménagement pour accès sans obstacle, travaux connexes et réfection ponctuelle de maçonnerie à l'Académie Sacré-Cœur – Maniwaki – MDB-029C
- b) Rénovation des salles de toilettes au centre Notre-Dame-du-Désert – Maniwaki – MDB-014C
- c) Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – Isle-aux-Allumettes – MDB-022B
- d) Travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment – phase II – école Ste-Anne – à L'Île-du-Grand-Calumet – MDB-004E
- e) Remplacement des fenêtres – Cité étudiante de la Haute-Gatineau – Maniwaki – MDB-067R
- f) Réfection de finis de plancher – MDB-009C – et installation d'un monte-personne – EHDA-009 – école Ste-Croix - Messines

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
- b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-052

A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 29 mars 2017

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 29 mars 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2 b) Suivis

La vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, fait les suivis aux points suivants :

- o Page 718, A-2.b : M. Richard Leblanc mentionne qu'une réponse est toujours attendue concernant la demande d'ajout de circonscriptions électorales;
- o Page 719, A-10 : Mme Michelle Briand mentionne que la Commission scolaire Western Québec contribuera au projet de terrain synthétique pour un montant de 15 000 \$;
- o Page 720, A-11 : Mme Michelle Briand mentionne que Soccer Outaouais ne peut contribuer davantage au projet de terrain synthétique.
- o Page 726, F-1 : M. Stéphane Rondeau mentionne que l'information concernant le conférencier, M. David Marenger, sera diffusée aux directions d'établissements.

A-3 Parole au public

M. Pierre Croteau, vice-président du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières, demande de faire circuler l'information lorsqu'il y a des changements des directions dans les établissements. De plus, il mentionne que le Syndicat accepte de reporter les négociations de l'entente locale au début de la prochaine année scolaire.

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-5 Formation du comité de répartition des ressources pour 2017-2018
a. Décision du comité consultatif de gestion du 12 avril 2017

M. Harold Sylvain informe que les membres du comité consultatif ont accepté la proposition concernant la composition du comité de répartitions des ressources, un élément important de la loi 105 qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet 2017. Le comité sera composé de sept directions, quatre cadres de service, une coordonnatrice des services éducatifs et de la direction générale.

2017-CC-053

A-6 Structure administrative 2017-2018 des gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT le plan stratégique et les actions prioritaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'augmentation du nombre d'employés dans le cadre des mesures probantes et des annonces gouvernementales;

CONSIDÉRANT l'évolution financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT l'importance de bien supporter et accompagner le personnel de nos établissements;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2017-CC-053... SUITE)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-054

A-7 Structure administrative 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT l'orientation 1 de notre plan stratégique et l'actuelle action prioritaire n° 1 pour notre commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'importance de supporter et d'accompagner les directions d'établissements et de centres dans les démarches d'amélioration pour la réussite scolaire et la persévérance des élèves jeunes et adultes;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès des instances concernées;

CONSIDÉRANT l'évolution financière de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les hypothèses présentées au comité de travail du 24 avril 2017;

CONSIDÉRANT les enjeux des prochaines années pour notre commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Les taxes scolaires
a. Suivi du dossier

En l'absence de la présidente, Mme Diane Nault, le directeur général, M. Harold Sylvain, fait le suivi concernant le dossier des taxes scolaires. Il mentionne qu'il a accompagné la présidente à Québec pour une rencontre avec le ministre Proulx concernant l'iniquité de la taxe scolaire. À la suite de cette rencontre, des suites sont toujours attendues.

A-9 Dépôt des comptes rendus

a. Comité consultatif de gestion du 15 mars 2017

Le compte rendu est déposé.

Mme Michelle Briand demande des précisions concernant le point 8 de la section administration générale. M. Harold Sylvain donne des explications sur ce qui est fait jusqu'à maintenant pour améliorer la réussite et la persévérance.

Mme Michelle Briand demande des précisions concernant le point f de la section des ressources éducatives. M. Stéphane Rondeau explique la démarche prise avec la Maison de la Famille Vallée-de-la-Gatineau concernant le programme « Sac à dos » pour l'année scolaire 2017-2018.

b. Comité de parents du 6 mars 2017

Le compte rendu est déposé.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

A-10 Représentation de la présidente

La vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, dépose le rapport de la présidente, Mme Diane Nault, pour le mois d'avril 2017.

A-11 Rapport d'information du directeur général

M. Harold Sylvain annonce qu'une nouvelle cohorte du programme en assistance à la personne en établissement de santé débutera le 8 mai 2017 au Centre de formation professionnelle Pontiac. De plus, il mentionne que l'attestation d'études professionnelles en arme à feu pourra être dispensée au Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau.

2017-CC-055

A-12 Appui au programme de machines fixes en Outaouais

CONSIDÉRANT les démarches réalisées depuis plusieurs années pour l'obtention du diplôme d'études professionnelles en mécanique de machineries fixes en Outaouais;

CONSIDÉRANT le refus d'obtenir ce programme à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les démarches en cours pour pouvoir dispenser ce programme en Outaouais urbain;

CONSIDÉRANT l'important enjeu de ce programme pour la région de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la lettre produite par le Service régional de la formation professionnelle en Outaouais (SRFPO);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'appuyer la demande du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais et d'envoyer copie de notre résolution au ministre, M. Sébastien Proulx ainsi qu'aux autres commissions scolaires de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Projet de la semaine algonquine

M. Stéphane Rondeau mentionne que la semaine algonquine se déroule du 24 au 28 avril 2017 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Comme il a été mentionné dans des séances précédentes, l'objectif de cette semaine est de permettre aux élèves mieux comprendre la réalité du milieu autochtone.

b) Projets OSEntreprendre

M. Stéphane Rondeau présente la liste des projets qui ont été déposés au concours OSEntreprendre ainsi que la liste des gagnants locaux qui se rendront au gala régional le 28 avril 2017 à Gatineau.

c) Journée d'exploration à la formation professionnelle

M. Stéphane Rondeau mentionne qu'une journée d'exploration à la formation professionnelle a eu lieu le 7 avril 2017 pour les intervenants de la Commission scolaire. Ils ont pu découvrir les formations offertes au Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau et faire des liens entre les matières enseignées et les formations.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

- d) Programme d'insertion socioprofessionnelle (ISP) 2017-2018 à la formation générale des adultes

M. Stéphane Rondeau mentionne que l'offre de service à la formation générale des adultes se diversifie dans chacun des secteurs de la Commission scolaire. Les élèves de 16 ans et plus pourront avoir accès à l'ébénisterie à Mansfield-et-Pontefract, à la transformation alimentaire à Gracefield et à la culture maraichère à Maniwaki.

- e) Distributrice de condoms à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle

M. Stéphane Rondeau mentionne que des distributrices de condoms seront installées à la formation générale des adultes et à la formation professionnelle. Une lettre d'information sera envoyée aux parents, puisque certains centres partagent les mêmes lieux que les élèves du secondaire.

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Fluctuation de la clientèle

M. Stéphane Rondeau présente la prévision de clientèle pour l'année scolaire 2017-2018, et ce, à la suite des données reçues au 31 mars 2017. Une baisse d'environ 80 élèves est prévue.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démissions

2017-CC-056

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Leblanc, Gervais	Enseignant
Pelletier, Roger	Ouvrier d'entretien, classe II

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-057

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) **Modification du règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires 2016-2017 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'approuver la modification du projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
24 mai 2017	Mansfield-et-Pontefract
28 juin 2017	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-058

- b) **Plan triennal 2017-2020 de répartition de destination des immeubles**

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-027, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adopté par le conseil des commissaires le mercredi 22 février 2017;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) Procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires

M. Richard Leblanc présente la procédure actuelle à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires. Il mentionne que cette procédure sera mise à jour, et ce, à la suite de la recommandation du comité environnemental de la Commission scolaire, avoir des rencontres sans papier. Le travail sera fait lors d'un comité de travail des ressources humaines.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-059

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Janique Lachapelle;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 mars 2017 et du 7 avril 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) Règles budgétaires 2017-2018

Mme Manon Riel mentionne que les paramètres budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018 ne sont pas connus.

c) Autorisation – Revenu Québec

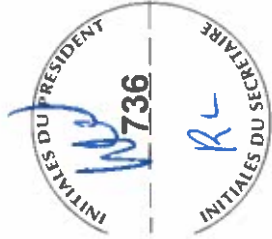
2017-CC-060

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de nommer comme représentante, Mme Manon Riel, directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, dont les trois derniers chiffres de son numéro d'assurance sociale sont 616, et l'autoriser à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique à la représentante, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation
2017-CC-061

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Délégation au conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC VG)

CONSIDÉRANT que le Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC VG) demande au conseil des commissaires de nommer une ou un représentant de la Commission scolaire au conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate la présidente, Mme Diane Nault, à titre de représentante au conseil d'administration du Guichet unique des transports adaptés et collectifs Vallée-de-la-Gatineau (GUTAC VG).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

2017-CC-062

- a) Aménagement pour accès sans obstacle, travaux connexes et réfection ponctuelle de maçonnerie à l'Académie Sacré-Cœur – Maniwaki – MDB-029C

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Les Constructions Langevin et Frères », au montant 122 705,55 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et Frères	122 705,55 \$
Groupe Piché Construction inc.	142 805,11 \$
Vamaya Construction	143 515,00 \$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	177 600,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-063

- b) **Rénovation des salles de toilettes au centre Notre-Dame-du-Désert – Maniwaki – MDB-014C**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Groupe Piché Construction inc. » au montant de 187 146,40 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Groupe Piché Construction inc.	187 146,40 \$
Vamaya Construction	211 700,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-064

- c) **Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – Isle-aux-Allumettes – MDB-022B**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

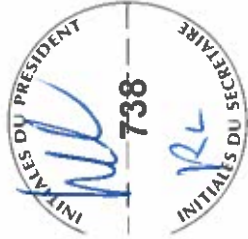
CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 5 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Vamaya Construction » au montant de 128 000 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Vamaya Construction	128 000 \$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	162 690 \$
Les Entrepreneurs Généraux Raymond & Associés Inc.	179 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-065

- d) **Travaux de rénovation de l'enveloppe du bâtiment – phase II – école Ste-Anne – à L'île-du-Grand-Calumet – MDB-004E**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 5 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Gestion DMJ Entrepreneur général » au montant de 87 765 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Gestion DMJ Entrepreneur général	87 765 \$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	124 695 \$
Les Entrepreneurs Généraux Raymond et Associés inc.	165 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-066

- e) **Remplacement des fenêtres – Cité étudiante de la Haute-Gatineau – Maniwaki – MDB 067R**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 5 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Defran » au montant de 121 740 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF

Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Defran	121 740 \$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	138 400 \$
Vamaya Construction	140 786 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-067

- f) **Réfection de finis de plancher – MDB-009C – et installation d'un monte-personne – EHDAA-009 – école Ste-Croix - Messines**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du Ministère dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 25 avril 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'accepter la plus basse soumission conforme de « Les Constructions Langevin et Frères », au montant 148782,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les Constructions Langevin et Frères	148 782,00 \$
Vamaya Construction	149 500,00 \$
Les Entreprises Ma-Mi inc.	173 690,00 \$
Groupe Piché Construction inc.	174 615,49 \$
Gestion DMJ Entrepreneur Général	179 486,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- g) Terrain synthétique

M. Charles Pétrin mentionne que les appels d'offres ont été lancés pour le projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Il invite les commissaires à l'ouverture des soumissions le 4 mai 2017. À la suite de l'ouverture de ces soumissions, les coûts réels du projet seront connus.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Mme Guylaine Marcil demande des précisions concernant le projet « Lab-école » de Pierre Thibault, Pierre Lavoie et Ricardo Larrivé. M. Harold Sylvain mentionne que ce projet n'est pas trop précis pour l'instant.

M. Damien Lafrenière demande des précisions sur la classe en moins à l'école St-Nom-de-Marie pour la prochaine année scolaire. M. Rondeau mentionne que les ratios sont respectés et qu'il y aura effectivement une diminution de classe.



Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 avril 2017

Numéro de résolution
ou annotation

M. Damien Lafrenière demande s'il est possible que l'école St-Nom-de-Marie de la municipalité de Lac-Ste-Marie transmette les messages concernant les activités qui sont organisées dans la municipalité. M. Harold Sylvain mentionne que la façon de procéder concernant la participation de l'école pour transmettre certains messages appartient au conseil d'établissement. Il mentionne qu'il fera le pont avec la direction d'établissement concernant cette demande.

Mme Janique Lachapelle demande qu'un suivi soit fait auprès Technologie Outaouais concernant le concours Défi génie inventif ETS au secondaire afin que la compétition ne soit pas au même moment que la préparation de l'examen de français 5^e secondaire.

Mme Michelle Briand demande que les commissaires soient informés des activités qui se passent dans les écoles. De plus, elle mentionne que les lettres de remerciements ou de félicitations aux élèves et au personnel de la Commission scolaire soient remises en main propre par un commissaire. Ces deux actions permettront de donner plus de visibilité aux commissaires.

2017-CC-068

Participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais au comité de pilotage de la politique familiale municipale

CONSIDÉRANT l'information publiée dans le journal La Gatineau du 6 avril 2017;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la commissaire, Mme Michelle Briand, de participer au comité de pilotage de la politique familiale municipale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, de proposer à la MRC Vallée-de-la-Gatineau, la candidature de la commissaire, Mme Michelle Briand, au comité de pilotage de la politique familiale municipale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Marie-Anne Poulin mentionne que le club Richelieu La Québécoise remettra des dons au projet de terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, à l'organisme de participation de parents de Messines, à Vallée-Jeunesse et au CFER Vallée-de-la-Gatineau lors de 5 à 7 le 27 avril 2017

2017-CC-069

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Secrétaire général



Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 24 mai 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire), Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDA).

Sont absents à cette assemblée : Mme Annette Dumouchel et M. Daniel Moreau, commissaires.

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint et responsable du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-070 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-14, B-1.e et C-2.d.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 26 avril 2017
 b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-070... SUITE)

5. Organigramme général 2017-2018, modifié, de la Commission scolaire des Hauts- Bois-de-l'Outaouais
6. Recours collectif pour les frais exigés aux parents
7. Taxes scolaires 2017-2018
8. Tournoi de golf Branchaud du 14 juin 2017 (participation)
9. Le gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais
10. Les coureurs du secondaire (Grand défi Pierre Lavoie)
11. Dépôt des comptes rendus
 - a. Comité consultatif de gestion du 12 avril 2017
 - b. Comité environnemental du 21 mars 2017
12. Représentations de la présidente
13. Rapport d'information du directeur général
14. Directeur adjoint ou directrice adjointe des services éducatifs (50 %) et coordonnateur ou coordonnatrice des services éducatifs EHDAA (50 %)

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Projet de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau
- b) Projets OSEntreprendre
- c) Climat scolaire positif
- d) Résultats de validation de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- e) Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démission
- b) Plan d'effectifs du personnel enseignant
- c) Non-renouvellement du personnel enseignant, année scolaire 2017-2018
- d) Liste des besoins du personnel enseignant, année scolaire 2017-2018



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-070... SUITE)

- e) Liste des congés sans traitement
- 2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
 - a) Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires 2017-2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-L'Outaouais
 - b) Adoption du projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2017-2018
 - c) Demande de circonscriptions supplémentaires
 - d) Projet de division des circonscriptions électorales scolaires
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**
 - 1. RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - a) Registres des chèques
 - I. Registre de chèques du 21 avril 2017
 - II. Registre de chèques du 9 mai 2017
 - b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières
 - c) Règles budgétaires 2017-2018
 - 2. TRANSPORT SCOLAIRE**
 - a) Formation d'un comité de négociation pour le renouvellement des contrats de transport scolaire
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**
 - 1. RESSOURCES MATÉRIELLES**
 - a) 1. Aménagement d'un terrain multifonctionnel en gazon synthétique – CSHBO 1601 – volet revêtement
 - 2. Aménagement d'un terrain multifonctionnel en gazon synthétique – CSHBO 1601 – volet construction civile – terrassement.
 - b) Lettre au Ministre : date de l'annonce des projets Maintien des bâtiments
 - c) Travaux d'entretien ménager à l'école Pie XII
 - d) Recyc-Clone
 - e) Suivi inondation 2017
 - f) Acquisition de deux parcelles de terrain de la Fabrique pour la régularisation de l'occupation à l'école Laval – Promesse d'achat



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-070... SUITE)

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
- b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-071

- A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 avril 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 26 avril 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- A-2 b) Suivis**

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- o P. 734, C-2.c : M. Richard Leblanc mentionne que la mise à jour de la procédure à suivre relative aux modalités de fonctionnement des assemblées du conseil des commissaires sera faite lors d'un comité de travail des ressources humaines;
- o Page 740, F-1 : M. Stéphane Rondeau mentionne que le suivi a été fait auprès de Technoscience Outaouais concernant la date du concours Défi génie inventif (ETS au secondaire).

- A-3 Parole au public**

Aucune question du public.

- A-4 Correspondance**

Aucune question sur la correspondance.

2017-CC-072

- A-5 Organigramme général 2017-2018, modifié, de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT l'adoption, le 26 avril 2017, de la structure administrative 2017-2018 des gestionnaires du centre administratif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'adopter l'organigramme général modifié de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

A-6 Recours collectif pour les frais chargés aux parents

M. Harold Sylvain donne de l'information sur le cheminement concernant les démarches du recours collectif pour les frais chargés aux parents. Il informe qu'il n'est pas impossible que la Commission scolaire ait des déboursés à faire dans ce dossier.

Des ajustements seront faits pour la prochaine année scolaire et M. Stéphane Rondeau fournira au conseil les balises fixées par la Commission scolaire concernant les frais exigés aux parents.

2017-CC-073

A-7 Taxes scolaires 2017-2018

CONSIDÉRANT les démarches amorcées depuis plusieurs mois par les commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la véritable iniquité pour les parents des élèves des commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les demandes répétées et les rencontres réalisées avec le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx;

CONSIDÉRANT l'accroissement des écarts entre le taux de taxes de la Commission scolaire Western Québec et les commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que l'actuelle situation est provoquée par des articles de la loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT que si rien n'est fait, les taxes scolaires de 2017-2018 augmenteront de façon significative pour les contribuables et parents des commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que la situation actuelle ne peut durer pour des raisons d'équité et de justice à l'endroit des parents et contribuables des commissions scolaires francophones de l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de demander au ministre de l'Éducation, du Sport et du Loisir, M. Sébastien Proulx, de prendre des mesures extraordinaires avant le 15 juin 2017 pour régler le problème des taxes scolaires en Outaouais;

de demander des résolutions d'appui aux MRC du Pontiac et de la Vallée-de-la-Gatineau, au comité de parents, aux conseils d'établissements et aux chambres de commerce du territoire de notre commission scolaire.

De plus, il est aussi résolu de faire parvenir le communiqué du 12 mai 2017 à tous nos parents.

IL EST ÉGALEMENT PROPOSÉ d'envoyer cette résolution, aux membres de la députation outaouaise, à notre ministre, Mme Stéphanie Vallée, et aux autres commissions scolaires francophones de l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Tournoi de golf Branchaud du 14 juin 2017 (participation)

Mme Diane Nault mentionne que l'achat de quatre billets sera fait pour le tournoi de golf Branchaud.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

A-9 Le gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais

Le commissaire, M. Bernard Caron, mentionne que la soirée était magnifique, une élève de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, Shanny-Claude Denis-Gauthier, a reçu le prix de la plume d'argent. Également, un prix par école secondaire a été remis au journaliste s'étant démarqué.

Des lettres de félicitations seront remises aux élèves qui ont participé au gala d'excellence de l'Étudiant Outaouais.

A-10 Les coureurs du secondaire (Grand défi Pierre Lavoie)

M. Harold Sylvain fait un retour sur l'activité Grand défi Pierre Lavoie, les coureurs du secondaire.

Des lettres de félicitations seront remises à tous les élèves ayant participé au défi ainsi que des lettres de remerciements à tous les membres du personnel qui se sont impliqués dans l'événement.

A-11 Dépôt des comptes rendus

a. Comité consultatif de gestion du 12 avril 2017

Le compte rendu est déposé.

b. Comité environnemental du 21 mars 2017

Le compte rendu est déposé.

A-12 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois de mai 2017.

Mme Nault profite de l'occasion pour remercier tout le personnel qui s'est impliqué, surtout l'équipe des ressources matérielles, pour tous les travaux effectués en raison de l'inondation. Une lettre de remerciements sera produite.

Également, Mme Nault mentionne le travail effectué par Mme Nadine Carpentier pour l'organisation de la soirée du mérite scolaire de l'Association des directions de l'ouest du Québec (ADÉOQ). Une lettre de remerciement sera remise à Mme Carpentier.

A-13 Rapport d'information du directeur général

M. Harold Sylvain mentionne que plusieurs dossiers particuliers sont en cours.

2017-CC-074

A-14 Directeur adjoint ou directrice adjointe des services éducatifs (50 %) et coordonnateur ou coordonnatrice des services éducatifs EHDAA (50 %)

CONSIDÉRANT les résultats de l'affichage qui s'est terminé le 24 mai 2017 à midi (12 h);

CONSIDÉRANT la démarche réalisée par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de nommer Mme France Lagarde au poste directrice adjointe des services éducatifs (50 %) et de coordonnatrice des services éducatifs EHDAA (50 %) à compter du 1^{er} juillet 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

2017-CC-075

a) Projet de pédiatrie sociale Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT les différentes enquêtes sur le développement des enfants et les portraits socio-économiques de la Vallée-de-la-Gatineau qui démontrent les besoins grandissants de nos enfants et élèves;

CONSIDÉRANT l'ouverture de la Fondation du Dr Julien d'ouvrir un centre de pédiatrie sociale pour desservir les besoins des enfants et familles de la Vallée-de-la-Gatineau;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'appuyer le projet présenté par la Maison de la Famille de la Vallée-de-la-Gatineau et de poursuivre notre collaboration à la réussite de ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Projets OSEntreprendre

M. Stéphane Rondeau mentionne que le projet « Le petit dépanneur » a été choisi pour représenter l'Outaouais au niveau national du Défi OSEntreprendre en juin 2017. Ce projet est celui de la classe de 5^e année de Mme Céline Morin, de l'école Christ-Roi.

c) Climat scolaire positif

M. Stéphane Rondeau fait le compte rendu des activités vécues par les élèves de la Commission scolaire, et ce, dans le cadre de la semaine pour un « Climat scolaire positif » qui se tenait en avril 2017.

d) Résultats de validation de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

M. Stéphane Rondeau informe qu'une seule demande de la clientèle des élèves handicapés ou en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation (EHDAA) a été refusée pour l'année scolaire 2016-2017, et ce, sur 23 demandes.

e) Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

Mme Diane Nault mentionne que le dossier suit son cours. Une lettre sera envoyée au député, M. André Fortin, afin d'avoir l'heure juste concernant les démarches à venir.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-076

a) Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Do Couto, Odette	Technicienne en travail social

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, Damien Lafrenière, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

a) Plan d'effectifs du personnel enseignant

M. Richard Leblanc mentionne que la séance d'affectation des enseignants s'est tenue le 16 mai 2017. Quelques postes demeurent disponibles et ils seront à pourvoir d'ici le début de l'année scolaire 2017-2018.

2017-CC-077

c) Non-renouvellement du personnel enseignant, année scolaire 2017-2018

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de procéder au non-renouvellement, pour cause de surplus de personnel, de l'enseignante dont le nom suit à compter du 1^{er} juillet 2017 :

Nom	Champ	École
Rice, Kassia	03	Poupore

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Liste des besoins du personnel enseignant, année scolaire 2017-2018

M. Richard Leblanc présente la liste des besoins du personnel enseignant pour l'année scolaire 2017-2018.

e) Liste des congés sans traitement

M. Richard Leblanc présente la liste des demandes de congé sans traitement pour l'année scolaire 2017-2018.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-078

- a) **Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires 2017-2018 du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2017	Maniwaki
27 septembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
25 octobre 2017	Maniwaki
13 décembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
31 janvier 2018	Maniwaki
28 février 2018	Mansfield-et-Pontefract
28 mars 2018	Maniwaki
25 avril 2018	Mansfield-et-Pontefract
23 mai 2018	Maniwaki
27 juin 2018	Mansfield-et-Pontefract

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-079

- b) **Adoption du projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2017-2018**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2017-2018, aux fins de consultation auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 et du conseil d'établissements des écoles ayant des modifications conformément à l'article 79, de la *Loi sur l'instruction publique*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- c) **Demande de circonscriptions supplémentaires**

M. Richard Leblanc mentionne que la demande d'établir trois circonscriptions électorales de plus que ce qui est prévu par l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires a été acceptée par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Sébastien Proulx.

2017-CC-080

- c) **Projet de division des circonscriptions électorales scolaires**

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires en novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires qui établit le nombre de circonscriptions à huit (8);

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-028 adoptée le 23 février 2017, par laquelle le conseil des commissaires demande au ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport l'autorisant d'établir trois circonscriptions électorales de plus que prévue par la Loi sur les élections scolaires;



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-080... SUITE)

CONSIDÉRANT l'autorisation accordée le 15 mai 2017 par le ministre de l'Éducation du Loisir et du Sport à établir onze circonscriptions électorales, soit trois de plus que ce qui est prévu à l'article 6 de la Loi sur les élections scolaires.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'adopter le projet de division des circonscriptions électorales scolaires, tel que présenté, et d'entamer une période de consultation, en vue de l'adoption d'une division finale avant le 31 décembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

2017-CC-081 a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 21 avril 2017 et du 9 mai 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-082 b) Objectifs et principes de la répartition des ressources financières

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources financières établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité de vérification et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de vérification d'accepter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présenté;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'adopter les objectifs et principes de la répartition des ressources financières de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2017-2018, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Règles budgétaires 2017-2018

Mme Manon Riel présente le projet de consultation des règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

2017-CC-083

a) Formation d'un comité de négociation pour le renouvellement des contrats de transport scolaire

CONSIDÉRANT que les contrats de transport scolaire viennent à échéance le 30 juin 2017;

CONSIDÉRANT que l'article 297 de la Loi sur l'instruction publique autorisant la Commission scolaire à accorder un contrat de transport d'élèves après négociation de gré à gré ou après demande de soumission publique;

CONSIDÉRANT le besoin de former un comité pour représenter la Commission scolaire lors des négociations des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité consultatif de transport de nommer les personnes à ce comité, soit :

- La directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Mme Manon Riel,
- Le régisseur au transport scolaire, M. Derek Ardis,
- Trois représentants du comité consultatif de transport, M. Pierre Dionne, commissaire à la Commission scolaire Western Québec, Mme Diane Nault, présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, et M. René Allard, directeur adjoint à l'établissement Sieur-de-Coulonge et à l'établissement Primaire Pontiac de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de nommer les personnes mentionnées ci-dessus comme représentants au comité de négociation des contrats de transport scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

2017-CC-084

a.1) Aménagement d'un terrain multifonctionnel en gazon synthétique – CSHBO 1601 – volet revêtement

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 12 mai 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte paysagiste, M. Claude St-Pierre, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, d'accepter la plus basse soumission conforme de L.M.L. Paysagiste et Frères au montant de 614 585,00 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-084... SUITE)

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
L.M.L. Paysagiste et Frères	614 585,00 \$
Tapitec	629 804,00 \$
Surfaces Carpell inc.	642 562,00 \$
L'Équipe Rochon inc.	668 433,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-085

a.2) **Aménagement d'un terrain multifonctionnel en gazon synthétique – CSHBO 1601 – volet construction civile - terrassement**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives - phase III.

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 12 mai 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du Service de génie municipal, M. Éric Saumure, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, d'accepter la plus basse soumission conforme d'Équinoxe JPM au montant de 550 882,14 \$ (taxes exclues) et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Équinoxe JMP	550 882,14 \$
D. Heafey et Fils	564 375,00 \$
Excavatech JL	606 477,58 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) **Lettre au Ministre : date de l'annonce des projets Maintien des bâtiments**

M. Charles Pétrin présente un projet de lettre qui sera envoyée au ministre de l'Éducation demandant une collaboration afin que, dans les prochaines années, le processus de sélection et d'approbation des projets présentés soit fait plus rapidement et qu'une date d'autorisation soit arrêtée plus tôt dans l'année afin de permettre au réseau des commissions scolaires de planifier, plus efficacement possible, les interventions requises dans ses immeubles.

c) **Travaux d'entretien ménager à l'école Pie XII**

M. Charles Pétrin mentionne que le contrat d'entretien ménager à l'école Pie XII ne sera pas renouvelé.

d) **Recyc-Clone**

M. Charles Pétrin informe qu'il n'y aura pas de suite concernant le projet Recyc-Clone, puisque les livres qui étaient entreposés dans les conteneurs à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau ont été trempés, et ce, en raison de l'inondation.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 24 mai 2017

e) Suivi inondation 2017

M. Charles Pétrin fait le compte rendu des tâches effectuées en raison de l'inondation. Il mentionne qu'à ce jour le montant des dépenses reliées aux inondations s'élève à environ 25 000 \$, mais elles devraient être remboursées en partie par le ministère.

f) Acquisition de deux parcelles de terrain de la Fabrique pour la régularisation de l'occupation à l'école Laval – Promesse d'achat

M. Charles Pétrin informe qu'une promesse de cessation de parcelle de terrain sera soumise à la Fabrique de la paroisse l'Assomption-de-Marie.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

F-1 Questions des commissaires

Mme Denise Miron-Marion demande des précisions sur le projet soccer à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. M. Stéphane Rondeau mentionne que ce projet est présentement en analyse de faisabilité. Il s'agit de permettre une concentration soccer pour les élèves du premier cycle du secondaire, et ce, sans modifier la grille-matières actuelle. M. Jacques Masseau mentionne de faire une vérification, car ce n'est pas ce qui circule dans la MRC du Pontiac. M. Stéphane Rondeau fera un suivi concernant ce dossier.

2017-CC-086

F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le lundi 5 juin 2017

CANADA

Province de Québec

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le lundi 5 juin 2017 à 18 h, en visioconférence entre la salle des Hauts-Bois du 331, rue du Couvent à Maniwaki et la salle des Hauts-Bois du 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Denise Miron-Marion, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Damien Lafrenière (par téléphone), Jacques Masseur et Daniel Moreau tous commissaires et formant quorum, de même que Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mme Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont absents à cette assemblée : Mme Guylaine Marcil et M. Bernard Caron, commissaires et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-087

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté.

1. Ordre du jour
2. Nomination de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
3. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-088

Nomination de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de l'actuel directeur général, le 6 août 2017;

CONSIDÉRANT les démarches de recrutement et de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de nommer M. Fernand Paré à la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à compter du 7 août 2017 et que la présidente, Mme Diane Nault, soit mandatée pour négocier et signer le contrat de la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le lundi 5 juin 2017

2017-CC-089 3 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Secrétaire général

Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 28 juin 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire) et Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire).

Sont absents à cette assemblée : Mmes Michelle Briand et Denise Miron-Marion et M. Bernard Caron, commissaires, de même que Mme Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint et responsable du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-090

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2.
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2017
 - b) Suivis
3.
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du 5 juin 2017
 - b) Suivis
4. Parole au public



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

5. Correspondance
6. Forces AVENIR – Gala régional du 9 juin 2017
7. Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
8. Élections scolaires 2018
9. Présentation de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
10. Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement
11. Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau
12. Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements
13. Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif
14. Comité de travail 2017-2018
15. Bilan du comité environnemental
16. Dépôt des comptes rendus et procès-verbal
 - a. Comité consultatif de gestion du 10 mai 2017
 - b. Comité environnemental du 2 mai 2017
 - c. Comité de parents du 18 avril 2017
17. Représentations de la présidente
18. Rapport d'information du directeur général
19. Poste temporaire de conseiller-cadre

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

- 1. RESSOURCES ÉDUCATIVES**
 - a) Ouverture d'un service de garde à l'école Ste-Marie pour 2017-2018
 - b) Situation des élèves à Pembroke
 - c) Les bons coups 2016-2017 des établissements
- 2. SANCTION DES ÉTUDES**

Aucun point
- 3. ORGANISATION SCOLAIRE**
 - a) Organisation scolaire 2017-2018



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démissions
- b) Mesure d'insertion professionnelle
- c) Mise à pied pour cause d'incapacité physique
- d) Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
- e) Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Demande de changement de nom – Établissement Primaire-Pontiac
- b) Actes d'établissements des écoles et centres 2017-2018
- c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires
- d) Demande de révision – 2017-05-22
- e) Action collective, frais exigés aux parents – Exclusion

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 23 mai 2017
 - II. Registre de chèques du 8 juin 2017
- b) Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2018
- c) Budget des établissements pour l'année 2017-2018
- d) Budget de la Commission scolaire pour l'année 2017-2018
- e) Envoi des comptes de taxes scolaires 2017-2018
- f) Radiation des comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$
- g) Taux d'intérêt pour l'année 2017-2018
- h) Dépôt direct pour frais de déplacement
- i) Changement de signataires des effets bancaires



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-090... SUITE)

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Négociations des contrats de transport scolaire exclusif 2017-2022

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) 1. Entretien ménager 2017-2018 à l'école Pie XII à Maniwaki
2. Entretien ménager 2017 au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à Maniwaki
3. Entretien ménager 2017-2018 à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki
- b) Vente de surplus au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau
- c) Installation d'un monte-personne – EHDAA-002 – Centre St-Joseph à Gracefield
- d) Approbation de la liste de projets des mesures « Maintien des bâtiments » 2017-2018 et « Résorption du déficit de maintien » 2017-2018
- e) Approbation de la liste de projets de l'allocation « Réfection et transformation des actifs » 2017-2018
- f) Assurances complémentaires en responsabilité civile
- g) Suivi inondation 2017

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

- a) Questions des commissaires
b) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-091 A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 24 mai 2017

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 24 mai 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b) Suivis

La présidente, Mme Diane Nault, fait les suivis aux points suivants :

- o P. 745, A-8 : Mme Diane Nault mentionne que l'équipe était formée de MM. Damien Lafrenière et Stéphane Rondeau, Mme Monia Lirette et elle-même, pour le tournoi de golf de La Fondation Branchaud. Le Programme d'enrichissement éducatif du Pontiac (PEEP), recevra le même montant qui a été versé à La Fondation Branchaud.
- o P. 747, B-1.b : M. Stéphane Rondeau mentionne que le projet « Le Petit Dépanneur » n'est pas lauréat national.

2017-CC-092

A-3 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Aucun suivi.

A-4 Parole au public

Aucune question du public.

A-5 Correspondance

Aucune question sur la correspondance.

A-6 **Forces AVENIR – Gala régional du 9 juin 2017**

Mme Monia Lirette explique le programme Forces AVENIR et fait un retour sur le gala qui a eu lieu le 9 juin 2017. Sur quatre catégories, deux ont été remportées par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

2017-CC-093

A-7 **Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT les résultats de l'affichage qui s'est terminé le 24 mai 2017 à midi (12 h);

CONSIDÉRANT l'expertise du candidat sélectionné;

CONSIDÉRANT la démarche réalisée par le comité de sélection;

CONSIDÉRANT la recommandation unanime du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de nommer M. Stéphane Rondeau au poste de direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à compter du 1^{er} juillet 2017 et que la présidente, Mme Diane Nault, soit mandatée pour négocier et signer le contrat de la direction générale adjointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

A-8 Taxes scolaires 2017-2018

2017-CC-094 Demande de report des élections scolaires

CONSIDÉRANT que la Loi sur les élections scolaires (LES) prévoit que les élections scolaires se tiendront au mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT que les élections provinciales sont prévues en octobre 2018;

CONSIDÉRANT que le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) sera déjà mobilisé pour les élections provinciales;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de reporter les élections scolaires prévues en novembre 2018 afin d'éviter qu'elles se déroulent en même temps que les élections provinciales.

IL EST AUSSI PROPOSÉ de transmettre cette résolution au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, aux députés provinciaux du territoire de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, à toutes les commissions scolaires du Québec et à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Présentation de la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Lors de la rencontre extraordinaire du conseil des commissaires du 5 juin 2017, M. Fernard Paré a été nommé directeur général de la Commission scolaire, et ce, à compter du 7 août 2017. À la suite de cette nomination, M. Paré rencontre les membres du conseil des commissaires et se présente aux plans personnels et professionnels

2017-CC-095 A-10 Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Mme Marie-Anne Poulin, de nommer M. René-Gil Lavoie à titre de direction adjointe à l'établissement Le Rucher à 100 %. La personne sélectionnée sera soumise à une période probatoire de (12) mois, à compter du 14 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau

M. Harold Sylvain mentionne que le poste de direction adjointe à l'établissement du Cœur-de-la-Gatineau est toujours à pourvoir, car la personne qui a été sélectionnée par le comité s'est désistée. Les démarches sont en cours pour que le poste soit comblé avant le début des classes 2017-2018.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-096 A-12 Plan d'effectifs des gestionnaires d'établissement

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements effectués dans les plans d'effectifs au cours des dernières années;

CONSIDÉRANT les démarches pour combler les postes;

CONSIDÉRANT la délégation de pouvoir de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires d'établissements, tel que présenté, pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-097 A-13 Plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des associations concernées;

CONSIDÉRANT les changements à l'organigramme des gestionnaires du centre administratif;

CONSIDÉRANT les démarches réalisées pour le comblement des postes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'accepter le plan d'effectifs des gestionnaires du centre administratif, tel que présenté, pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-14 Comités de travail 2017-2018

Mme Diane Nault mentionne que les comités de travail seront planifiés lors du lac-à-l'épaule qui se tiendra le 26 août 2017, de 9 h à 16 h, à la salle des Hauts-Bois de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

M. Stéphane Rondeau informe les membres du conseil des commissaires qu'un comité spécial des ressources éducatives, concernant l'organisation scolaire, se tiendra le 16 août 2017 à Gracefield dès 18 h 30.

2017-CC-098 A-15 Bilan du comité environnemental

CONSIDÉRANT le document déposé;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'adopter le bilan du comité environnemental pour l'année 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-16 Dépôt des comptes rendus et procès-verbal

a. Comité consultatif de gestion du 10 mai 2017

Le compte rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b. Comité environnemental du 2 mai 2017

Le compte rendu est déposé.

c. Comité de parents du 18 avril 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-17 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois de juin 2017.

Certains commissaires font le retour sur les soirées des finissants qui ont toutes été des réussites. Des lettres de félicitations seront envoyées à tous les finissants.

A-18 Rapport d'information du directeur général

Aucun point.

2017-CC-099

A-19 **Poste temporaire de conseiller-cadre**

CONSIDÉRANT que M. Harold Sylvain a déposé, aux membres du conseil des commissaires, une lettre informant de son souhait de mettre fin à son mandat au poste de directeur général, aux fins de prise de retraite;

CONSIDÉRANT la disposition du règlement sur les conditions d'emploi des hors cadres des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de mettre fin le 6 août 2017 au mandat de M. Harold Sylvain au poste de directeur général et d'affecter M. Sylvain comme conseiller-cadre à la direction générale à compter du 7 août 2017, et ce, jusqu'au 24 décembre 2017 inclusivement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

2017-CC-100

a) **Ouverture d'un service de garde à l'école Ste-Marie pour 2017-2018**

CONSIDÉRANT les demandes des parents pour l'implantation d'un service de garde dans l'école Ste-Marie dans la municipalité d'Otter Lake;

CONSIDÉRANT l'article 256 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'établissement déposée le 20 juin 2017, à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT l'atteinte d'un nombre suffisant d'élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Joëlle Laroche, d'assurer les services de garde pour les élèves de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire, selon les modalités d'organisation convenues avec le conseil d'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

b) Situation des élèves à Pembroke

M. Stéphane Rondeau informe qu'un projet de loi a été annoncé par le ministre de l'Éducation concernant la Loi modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions législatives concernant principalement la gratuité des services éducatifs et l'obligation de fréquentation scolaire. Ce projet devrait donner plus de pouvoir aux commissions scolaires concernant la fréquentation des élèves à l'extérieur des territoires prévus.

M. Rondeau mentionne également qu'une relance a été réalisée auprès du député M. André Fortin en lien avec les démarches concernant les élèves du territoire du Pontiac qui fréquentent les institutions scolaires de l'Ontario.

c) Les bons coups 2016-2017 des établissements

M. Stéphane Rondeau dépose le document qui présente les bons coups 2016-2017 des établissements de la Commission scolaire.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2017-2018

M. Stéphane Rondeau informe qu'il y aura une rencontre spéciale des ressources éducatives le 16 août 2017 concernant l'organisation scolaire 2017-2018. De plus, il mentionne que le ministère de l'Éducation a accordé à la Commission scolaire 13 classes de maternelles 4 ans temps plein. Sur les 13 maternelles disponibles, 8 ouvriront pour l'année scolaire 2017-2018.

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes:

Nom	Fonction
Martin, Lise	Enseignante au primaire
Emond, Anne-Marie	Éducatrice en service de garde
Francoeur, Nathalie	Technicienne en éducation
Chantigny, Sylvain	Mécanicien en tuyauterie
Labelle, Pierrette	Technicienne en service de garde

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-101



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-102 b) Mesure d'insertion professionnelle

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de traiter ce dossier lors du lac-à-l'épaule du 26 août 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c) Mise à pied pour cause d'incapacité physique

2017-CC-103 Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-104 Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-105 CONSIDÉRANT les termes de l'article 7-4.00 de la convention collective applicable aux membres du personnel de soutien;

CONSIDÉRANT l'incapacité physique, confirmée par le rapport médical d'invalidité de la CNESST, de la personne possédant le numéro matricule 728 de répondre aux exigences de son poste;

CONSIDÉRANT le document présenté par le directeur des ressources humaines lors du comité de travail du 26 juin 2017;

CONSIDÉRANT les délibérations du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, que l'employé de soutien, dont le numéro de matricule est le 728, soit mis à pied pour incapacité physique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Nomination à la direction générale adjointe de la Commission scolaire des Hauts-Bois de l'Outaouais

Ce point a été traité dans la partie de l'administration générale au point A-7.

e) Nomination au poste de direction adjointe à l'établissement Le Rucher, poste de remplacement

Ce point a été traité dans la partie de l'administration générale au point A-10.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

2017-CC-106 a) Demande de changement de nom – Établissement Primaire-Pontiac

CONSIDÉRANT la résolution 002-CÉ-16-17-064 du conseil d'établissement de l'établissement Primaire Pontiac, recommandant un changement de nom;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, et résolu de changer le nom de l'Établissement Primaire Pontiac et de lui attribuer le nom : Établissement des Petits-Ponts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-107

b) Actes d'établissements des écoles et des centres 2017-2018

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-079 sur le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres adoptée le mercredi 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la Loi sur l'instruction publique.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que la Commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2017-2018 et les années suivantes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-108

c) Règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires

CONSIDÉRANT la résolution 2017-CC-078 sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 24 mai 2017;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux, les médias sociaux et site web de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que le secrétaire général n'a reçu aucun commentaire ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
30 août 2017	Maniwaki
27 septembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
25 octobre 2017	Maniwaki
13 décembre 2017	Mansfield-et-Pontefract
31 janvier 2018	Maniwaki
28 février 2018	Mansfield-et-Pontefract
28 mars 2018	Maniwaki
25 avril 2018	Mansfield-et-Pontefract
23 mai 2018	Maniwaki
27 juin 2018	Mansfield-et-Pontefract

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-109

d) **Demande de révision – 2017-05-22**

CONSIDÉRANT la décision prise par la direction de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau, M. Yves St-Jacques, à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 0074153 concernant la participation au bal des finissants;

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par un parent en date du 22 mai 2017;

CONSIDÉRANT la présentation des parents et de la direction d'établissement lors d'une rencontre du comité de révision d'une décision, tenue le 7 juin 2017, à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield;

CONSIDÉRANT la mission de l'école publique québécoise qui est d'instruire, socialiser et de qualifier les élèves;

CONSIDÉRANT les propos entendus par les deux parties;

CONSIDÉRANT l'adoption et l'approbation des règles de vie, primaire et secondaire, par le conseil d'établissement le 5 avril 2016;

CONSIDÉRANT la signature par l'élève ainsi que l'autorité parentale du consentement d'engagement à respecter les règles de conduite de l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT la démarche entreprise par la direction et une intervenante auprès de l'élève pour assurer un suivi au niveau de son cheminement scolaire et de ses absences;

CONSIDÉRANT l'âge de l'élève et le fait que malgré l'accompagnement et l'information, celui-ci a continué d'accumuler des absences à son dossier;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du 7 juin 2017;

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'accepter la recommandation du comité de révision qui est de :

- Maintenir la décision prise par la direction d'établissement, monsieur Yves St-Jacques;
- Appliquer la règle de conduite de l'établissement telle qu'écrite;
- Informer les parents et l'élève que l'on retire le privilège d'assister au bal des finissants de juin 2017 en tant qu'élève ou qu'accompagnateur. À cet effet, la présence de l'élève concerné sera totalement interdite dans la bâtisse et les terrains du Mont Ste-Marie, le jeudi 22 juin 2017.

Cette décision exécutoire du conseil des commissaires est finale et sans appel auprès du conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) **Action collective, frais exigés aux parents – Exclusion**

M. Richard Leblanc présente aux commissaires la lettre de la société d'avocats Morency concernant l'invitation à s'exclure de l'action collective relative aux frais exigés aux parents.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

**D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

2017-CC-110

a) Registres de chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire, Mme Chantal Tremblay;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 mai 2017 et du 8 juin 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-111

b) Liste des commissaires vérificateurs pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
30 août 2017	Maniwaki	Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion
27 septembre 2017	Mansfield-et-Pontefract	Damien Lafrenière
25 octobre 2017	Maniwaki	Solange Oliveira, Marylène Lacroix
13 décembre 2017	Mansfield-et-Pontefract	Michèle Briand
31 janvier 2018	Maniwaki	Joëlle Laroche
28 février 2018	Mansfield-et-Pontefract	Daniel Moreau
28 mars 2018	Maniwaki	Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion
25 avril 2018	Mansfield-et-Pontefract	Janique Lachapelle
23 mai 2018	Maniwaki	Marie-Anne Poulin
27 juin 2018	Mansfield-et-Pontefract	Chantal Tremblay

Cette vérification se fera au bureau de la direction du Service des ressources financières avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-112

c) Budget des établissements pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT les documents « Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2017-2018 des établissements » reçus par le Service des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, d'adopter les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-113

d) Budget de la Commission scolaire pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique (chapitre I-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT la présentation du budget au comité de vérification;

CONSIDÉRANT que ce budget prévoit un déficit d'exercice de 123 420 \$;

CONSIDÉRANT que le déficit d'exercice est inférieur à la limite d'appropriation de surplus accumulé au 30 juin 2016, exclusion faite de la valeur comptable nette des terrains ainsi que de la subvention financement à recevoir relative à la provision pour avantages sociaux au 30 juin 2016, limite qui s'établit à 223 420 \$;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 2 367 391 087 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,34032 \$ du 100 \$ d'évaluation;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette prévoyant des revenus 48 042 291 \$ et des dépenses de 48 165 711 \$ soit adopté et transmis au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,34032 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Envoi des comptes de taxes scolaires 2017-2018

Mme Manon Riel informe que les comptes de taxes seront envoyés dans la semaine du 7 août 2017.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-114 f) Radiation des comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$

CONSIDÉRANT le besoin d'alléger la gestion des comptes de taxes scolaires à recevoir;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, que les comptes de taxes avec des soldes de plus ou moins 3 \$, pour un montant total de ± 4 450 \$, soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière 2016-2017 par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-115 g) Taux d'intérêt pour l'année 2017-2018

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire doit fixer le taux d'intérêt sur les arrrages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif du taux d'intérêt chargé par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de garder le statu quo, soit un taux d'intérêt fixé à 15 % pour l'année 2017-2018, qui représente un taux moindre que l'ensemble des commissions scolaires de l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Organismes	Taux % (en vigueur)
C.S. des Draveurs	16 %
C.S. au Cœur-des-Vallées	16 %
C.S. Western Québec	16 %
C.S. des Portages-de-l'Outaouais	16 %
C.S. Pierre-Neveu	18 %
C.S. des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15 %
Ville de Maniwaki	15 %

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

h) Dépôt direct pour frais de déplacement

Mme Manon Riel informe les commissaires que s'ils désirent recevoir leurs paiements de frais de déplacement par dépôt direct, il suffit de remplir le formulaire nécessaire.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-116

i) Changement de signataires des effets bancaires

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

Établissements	Signataires
Établissement Le Rucher	Nadine Carpentier Annick Lafontaine René-Gil Lavoie Nathalie Lacroix
Établissement du Cœur-de-la-Gatineau	Yves St-Jacques Johanne Baker Manon Joly

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. TRANSPORT SCOLAIRE

2017-CC-117

a) Négociations des contrats de transport scolaire exclusif 2017-2022

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires a mandaté un comité pour procéder à la négociation des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT le cadre général pour le renouvellement des contrats de transport scolaire;

CONSIDÉRANT les négociations de gré à gré avec les représentants des transporteurs scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de renouveler les contrats de transport scolaire exclusif pour une période de cinq (5) ans, soit les années 2017-2022, selon les conditions suivantes :

1. Une indexation des montants de base et des couts de kilométrage;
2. Pour les années subséquentes, les contrats seront indexés suivant le taux d'indexation du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES) pour le transport scolaire;
3. Les taux pour les activités parascolaires seront majorés :
 - i) Le taux de kilométrage est augmenté de 1,53 \$ à 1,55 \$;
 - ii) Le taux horaire pour les heures d'attentes passe de 25,31 à 25,67 \$;
 - iii) Pour les années subséquentes, ces taux seront indexés suivant le taux d'indexation du MÉES;
4. Le montant pour véhicule adapté de 3 696,40 \$ a été aboli;
5. Le contrat contient une clause selon laquelle tous les transporteurs ayant 10 véhicules et plus doivent effectuer des voyages parascolaires en Ontario;
6. La section des pénalités a été revue.

Que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer les contrats pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

2017-CC-118

a.1) Travaux d'entretien ménager 2017-2018 à l'école Pie XII à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Émond Tondre le gazon	24 900,00 \$
Entretien Crêtes & Rémillard	35 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, et résolu d'octroyer le contrat à **Émond tondre le gazon** au montant de **24 900,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-119

a.2) Entretien ménager 2017-2018 au Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Émond Tondre le gazon	23 800,00 \$
Entretien Crêtes & Rémillard	28 000,00 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Émond tondre le gazon** au montant de **23 800,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-120 a.3) Entretien ménager 2017-2018 à l'école Couvent Christ-Roi à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 16 mai 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 31 mai 2017 à 14 heures;

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Montant (taxes exclues)
Entretien Crêtes & Rémillard	48 500,00 \$
Émond Tondre le gazon	Non conforme

CONSIDÉRANT qu'une soumission n'était pas conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu d'octroyer le contrat à **Entretien Crêtes & Rémillard** au montant de **48 500,00 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-121 b) Vente de surplus au Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la demande du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau pour vendre du matériel en surplus;

CONSIDÉRANT la Procédure concernant la vente de matériel de surplus RM-0704-05;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public qui aura lieu en juillet;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'accepter la mise en vente du matériel de la liste présentée et d'autoriser M. Serge Lacourcière, directeur du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau, à accepter les plus hautes soumissions et de signer les documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

- 2017-CC-122** c) **Installation d'un monte-personne – EHDA-002 – Centre St-Joseph à Gracefield**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère dans le cadre de la mesure 30850 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2016-2017;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 27 juin 2017 à 14 h;

CONSIDÉRANT les explications données par l'architecte, M. Robert Ledoux, sur les écarts de coûts entre les estimations d'avant-projet et les prix soumissionnés;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, d'annuler l'appel d'offres et de procéder à une nouvelle publication, et ce, à une date ultérieure.

TABLEAU COMPARATIF	
Nom	Prix soumissionné (taxes exclues)
Les entreprises Ma-Mi inc.	238 640,00 \$
Defran inc.	247 222,00 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2017-CC-123** d) **Approbation de la liste de projets des mesures « Maintien des bâtiments » 2017-2018 et « Résorption du déficit de maintien » 2017-2018**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » (MDB) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Résorption du déficit de maintien » (RDE) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST RÉSOLU par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'approuver et de soumettre la liste de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2017-CC-124** e) **Approbation de la liste de projets de l'allocation « Réfection et transformation des actifs » 2017-2018**

CONSIDÉRANT les budgets alloués dans le cadre des mesures « Réfection et transformation des actifs » (RTA) pour l'année 2017-2018;

CONSIDÉRANT l'obligation d'expédier une lettre officielle signée par le directeur général, M. Harold Sylvain;

IL EST RÉSOLU par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'approuver et de soumettre la liste de projets ainsi que la lettre officielle au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

f) Assurances complémentaires en responsabilité civile

M. Charles Pétrin informe qu'à la suite de l'adhésion au regroupement d'achats du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour les assurances complémentaires ont porté ses fruits, puisque la même compagnie a été sélectionnée et il y a eu diminution du tarif.

g) Suivi inondation 2017

M. Charles Pétrin fait le suivi concernant l'inondation 2017. Il mentionne que des experts en sinistre sont venus évaluer les dégâts. Dès que le rapport sera disponible, il sera envoyé au ministère de l'Éducation, car des sommes sont disponibles pour ce sinistre.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

F) AUTRES

Mme Chantal Tremblay s'informe de la procédure lors de la fermeture de la Commission scolaire pendant la période estivale en cas de vandalisme. M. Harold Sylvain mentionne qu'il y aura une réceptionniste tout l'été pour répondre aux demandes et toutes situations particulières.

M. Daniel Moreau fait le retour sur l'annonce de plusieurs montants d'argent pour faire des gymnases dans les écoles qui n'en possèdent pas. Il demande pourquoi aucune somme n'a été allouée pour l'Académie Sacré-Cœur. M. Charles Pétrin explique la procédure pour remettre de telles sommes aux commissions scolaires.

Mme Solange Oliveira demande s'il y a des mesures prises par le ministère de l'Éducation concernant l'examen de mathématiques de secondaire 4. M. Stéphane Rondeau mentionne qu'il n'a rien reçu et dès qu'il reçoit de l'information à ce sujet, il enverra un courriel aux commissaires.

Mme Marie-Anne Poulin demande si la salle de toilettes des filles et le stationnement de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau seront refaits avec le projet de la Maison de la culture de la Vallée-de-la-Gatineau. Mme Diane Nault mentionne qu'il en sera sujet lors du projet comité de travail des ressources matérielles.

Mme Guylaine Marcil demande si la vente de l'ancien centre administratif dans le Pontiac pourra s'effectuer. M. Charles Pétrin mentionne que le dossier suit son cours, il faut des autorisations du ministère de l'Éducation.

Mme Janique Lachapelle demande si les écoles secondaires sont responsables des après-bals. M. Harold Sylvain mentionne que de tels événements ne sont pas sous la responsabilité de la Commission scolaire.

M. Harold Sylvain profite de la période de questions pour dire un mot avant son départ. Il souligne l'excellente atmosphère de collaboration qui a prévalu au conseil des commissaires au cours de son mandat à la direction générale. Il remercie les commissaires de leur coopération.

Mme Diane Nault remet à M. Harold Sylvain un aviron. Ce présent en est un qui indique que nous ramons tous dans la même direction. De plus, elle le remercie, au nom des commissaires et en son nom personnel, de son passage à la Commission scolaire.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**


Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 28 juin 2017

2017-CC-125 F-2 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 30 août 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont absents à cette assemblée :

MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseur, commissaires et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-126

A-1 Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-15 et C-1.e.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 28 juin 2017
b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-126... SUITE)

5. Actions prioritaires 2017-2018
6. Rencontre spéciale des commissaires
7. Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac
8. Cotisation à la Fédération des commissions scolaires du Québec
9. Souper Blues de la Fondation Bührle
10. Collaboration à la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau
11. Lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène
12. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 juin 2017
13. Représentation de la présidente
14. Rapport d'activités de la direction générale
15. Lettre d'appui au projet de l'organisme Être et Devenir

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Admissibilité aux groupes de 4 ans temps plein en milieux défavorisés
- b) Contenus en orientation scolaire et professionnelle

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Organisation scolaire 2017-2018

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Nomination d'une direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau
- b) Plan d'effectifs 2017-2018 en adaptation scolaire
- c) Recrutement des enseignants
- d) Accueil du nouveau personnel
- e) Demande de congé à traitement différé



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-126... SUITE)

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Calendrier des rencontres 2017-2018
- b) Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Travaux d'été 2017
- b) Contamination par le mazout à l'école Pie XII à Maniwaki
- c) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau
- d) Travaux d'entretien ménager au Centre Multiservice à Campbell's Bay
- e) Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – MDB-022B

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

- a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 22 juin 2017
 - II. Registre de chèques du 7 juillet 2017
 - III. Registre de chèques du 13 juillet 2017
 - IV. Registre de chèque du 8 août 2017
- b) Produit maximal de la taxe et envoi des comptes de taxes scolaires

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

- 1) Communications des commissaires
- 2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-127

- A-2 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 28 juin 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 28 juin 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

b) Suivis

Aucun suivi.

A-3 Parole au public

Aucune question du public.

A-4 Correspondance

Mme Marie-Anne Poulin demande des précisions sur la correspondance 4.3 concernant la mesure sur l'Embellissement des cours d'écoles. M. Charles Pétrin mentionne que c'est la réponse d'une demande faite en octobre 2016. Mme Poulin demande à ce que les directions et les organismes de participations de parents (OPP) soient informés de cette mesure. M. Fernand Paré assure qu'un rappel sera fait lors de la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.

A-5 Actions prioritaires 2017-2018

M. Fernand Paré présente le document des actions prioritaires 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

A-6 Rencontre spéciale des commissaires

La présidente, Mme Diane Nault, mentionne que la rencontre spéciale des commissaires qui devait avoir lieu le samedi 26 août 2017 a été reportée au lundi 25 septembre 2017 à 18 h 30 à Gracefield.

A-7 Suivi des démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac

M. Stéphane Rondeau informe qu'au niveau politique il y a peu de développement concernant les démarches en lien avec la clientèle dans le secteur Pontiac. Cependant, il mentionne qu'au niveau administratif, en raison de la Loi 144, la Commission scolaire ayant l'obligation d'effectuer certaines démarches, celles-ci seront faites d'ici le mois d'octobre prochain.

A-8 Cotisation à la Fédération des commissions scolaires du Québec

Les membres du conseil des commissaires sont informés de la cotisation annuelle à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A-9 Souper Blues de la Fondation Bührle

Mme Diane Nault informe que deux billets sont disponibles pour le Souper Blues de la Fondation Bührle. Les commissaires qui désirent participer n'ont qu'à la contacter.

A-10 Collaboration à la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau

M. Stéphane Rondeau informe les commissaires de la collaboration de la Commission scolaire à la rédaction de la POLITIQUE FAMILIALE et à la POLITIQUE SUR LES AINÉS de la MRC Vallée-de-la-Gatineau. Les élèves du secondaire répondront à un court sondage virtuel et les élèves du primaire rapporteront un carton d'information à la maison.

A-11 Lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène

M. Stéphane Rondeau présente une lettre d'appui au projet Bouffée d'Oxygène, un projet favorisant la persévérance scolaire et la réussite éducative.



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 aout 2017

A-12 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 13 juin 2017

Le compte rendu est déposé.

A-13 Représentation de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour les mois de juillet et aout 2017.

A-14 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois d'aout 2017 est déposé.

A-15 Lettre d'appui au projet de l'organisme Être et Devenir

M. Stéphane Rondeau présente une lettre d'appui à l'organisme Être et Devenir pour un projet destiné aux élèves du secondaire qui présentent des vulnérabilités au regard du décrochage scolaire, de l'isolement et de la toxicomanie.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Admissibilité aux groupes de 4 ans temps plein en milieux défavorisés

Les commissaires discutent sur la possibilité de demander au ministère de l'Éducation de modifier certains critères d'admissibilité aux groupes de maternelle 4 ans temps plein en milieux défavorisés. Lors du prochain conseil des commissaires, un projet de résolution sera déposé.

b) Contenus en orientation scolaire et professionnelle

M. Stéphane Rondeau informe que les contenus en orientation scolaire et professionnelle sont maintenant obligatoires pour tous les élèves du 3^e cycle du primaire.

2. SANCTION DES ÉTUDES

Aucun point.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Organisation scolaire 2017-2018

M. Stéphane Rondeau présente un résumé de l'organisation scolaire 2017-2018 : ouverture de 10 classes de la maternelle 4 ans temps plein en milieux défavorisés, 14 classes de la maternelle 5 ans, 79 classes de niveau primaire et 47 groupes de niveau secondaire. De plus, au niveau de notre clientèle, nous avons accueilli à la rentrée 112 enfants de 4 ans, 210 enfants de 5 ans, 1 203 élèves du primaire et 900 élèves du secondaire ce qui représente une augmentation par rapport à l'an dernier.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

**C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT
GÉNÉRAL**

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-128

a) Nomination d'une direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, de nommer Mme Danitsa Djuknich Meunier à titre de direction adjointe à l'Établissement du Cœur-de-la-Gatineau, pour un poste temporaire à temps plein du 14 août 2017 au 30 juin 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Plan d'effectifs 2017-2018 en adaptation scolaire

Le plan d'effectifs 2017-2018 du personnel de soutien en adaptation scolaire est déposé.

c) Recrutement des enseignants

M. Richard Leblanc donne des informations sur les enseignants qui ont été embauchés pour l'année scolaire 2017-2018.

d) Accueil du nouveau personnel

M. Richard Leblanc explique que les cérémonies d'accueil du nouveau personnel auront lieu le lundi 18 septembre 2017 à 16 h 30 dans la Vallée-de-la-Gatineau et le mercredi 27 septembre 2017 à 16 h dans le Pontiac.

2017-CC-129

e) Demande de congé à traitement différé

CONSIDÉRANT la lettre de demande de congé à traitement différé débutant le premier jour de l'année scolaire 2017-2018 pour un contrat de 5 ans à 90 %;

CONSIDÉRANT le document concernant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'autoriser le congé à traitement différé de l'employé ayant le numéro de matricule 155751721, et ce, pour un contrat de 5 ans à 90 %. Le congé sera d'une durée d'une demi-année du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Calendrier des rencontres 2017-2018

Le calendrier des rencontres 2017-2018 des membres du conseil des commissaires est déposé.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

2017-CC-130

b) Rémunération des commissaires pour l'année scolaire 2017-2018

CONSIDÉRANT le décret numéro 702-2017 du 4 juillet 2017 du gouvernement du Québec déterminant les montants annuels maxima qu'une commission scolaire peut accorder à ses commissaires;

CONSIDÉRANT l'article 175 de la Loi sur l'instruction publique permettant au conseil des commissaires de déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services rendus à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT les travaux d'un comité plénier du conseil des commissaires ayant retenu les principes de répartition de la somme disponible;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que la rémunération des commissaires soit établie à partir du 1^{er} juillet 2017, et ce, selon les montants du tableau et distribution suivants :

MONTANTS ANNUELS MAXIMA QU'UNE COMMISSION SCOLAIRE PEUT ACCORDER À SES COMMISSAIRES (décret 702-2017)		Montants totaux
Nombre de commissaires	5 202 \$ x 16 =	83 232 \$
Nombre de commissaires membres du comité exécutif	5 168 \$ x 7 =	36 176 \$
Montant pour l'effectif scolaire 1,00 \$ par élève (- X 1,00 \$ = - \$) ou 16 274 \$		16 274 \$
Le nombre de circonscriptions électorales scolaires situées à 75 kilomètres ou plus du siège de la commission scolaire	2 034 \$ x 4 =	8 136 \$
	Sous-total	143 818 \$
	Réservé à la présidence du conseil	16 209 \$
	Réservé à la vice-présidence du conseil	2 026 \$
	TOTAL	125 583 \$

Le salaire annuel de chaque commissaire (7 848,93 \$) est basé sur le montant de 125 583 \$, et ce, divisé par le nombre de commissaires, c'est-à-dire seize (16).

Pour la présidence, un montant de 16 209 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

Pour la vice-présidence, un montant de 2 026 \$ vient s'ajouter au salaire annuel de base du commissaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Travaux d'été 2017

M. Charles Pétrin présente la liste des travaux qui ont été effectués au cours de l'été 2017.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

b) Contamination par le mazout à l'école Pie XII à Maniwaki

M. Charles Pétrin mentionne qu'une partie du sol, près de la salle mécanique, à l'extérieur de l'école Pie XII à Maniwaki a dû être décontaminé. C'est 20 tonnes de sable qui a été extrait et envoyé au site de Moose Creek pour décontamination. Le coût de cette opération s'élève à environ 7 000 \$.

c) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Charles Pétrin informe que la construction du terrain synthétique devrait se finaliser d'ici le 8 septembre 2017. Après l'inspection finale, il pourra être utilisé. La date demeure à confirmer.

2017-CC-131

d) **Travaux d'entretien ménager 2017-2018 au Centre Multiservices à Campbell's Bay**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres sur invitation le 13 juillet 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 9 août 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT la seule soumission reçue;

CONSIDÉRANT que cette dernière est divisée en deux parties soient : un prix pour le ménage d'été et un prix de septembre 2017 à juin 2018;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Nasco	Ménage d'été 2017 : 1 970,31 \$ Septembre 2017 à juin 2018 : 19 661,59 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de onze mois soit jusqu'au 30 juin 2018;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à Nasco au montant **21 631,90 \$** pour cette période (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et que le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

e) Remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré Cœur à l'Isle-aux-Allumettes – MDB-022-B

M. Charles Pétrin mentionne qu'il y aura un excédent de plus de 10 % dans le contrat du remplacement des fenêtres et travaux divers à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur à l'Isle-aux-Allumettes. Ce surplus est dû à des travaux majeurs qui devront être effectués sur un mur de l'école en raison d'infiltration d'eau antérieure.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 30 août 2017

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

2017-CC-132

a) Registres des chèques

CONSIDÉRANT la vérification, des registres des chèques, effectuée par les commissaires Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires-vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que les registres des chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 juin 2017, 7 juillet 2017, 13 juillet 2017 et 8 août 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Produit maximal de la taxe et envoi des comptes de taxes scolaires

Mme Manon Riel informe que le produit maximal de la taxe a été adopté le 28 juin 2017 et que les comptes de taxes scolaires ont été mis à la poste la semaine du 7 août 2017.

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

1. COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES

Mme Marie-Anne Poulin mentionne que, lors des inondations du printemps 2017, les élèves et le personnel qui fréquentent l'école primaire Woodland ont bien aimé l'accueil qu'ils ont reçu à l'Académie Sacré-Cœur.

Mme Michelle Briand suggère d'entreprendre les démarches pour créer la Fondation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Mme Solange Oliveira désire que des lettres de félicitations soient envoyées aux élèves qui ont participé à l'événement La Boucle du 2 juillet 2017.

Mme Chantal Tremblay questionne sur le contrat d'entretien, la plomberie et le chauffage à l'école Reine-Perreault, et ce, puisqu'aucun service d'enseignement y sera offert au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Mme Chantal Tremblay demande si le service d'infirmière scolaire est toujours disponible dans nos écoles. M. Stéphane Rondeau mentionne que le service est garanti dans les écoles de la Commission scolaire, et ce, en raison d'un partenariat avec le centre de santé.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

2017-CC-133

2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le mercredi 30 aout 2017

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 27 septembre 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière, Jacques Masseau et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-134 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-10, A-11, C-2.c. et C-2.d.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 30 août 2017
 b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-134... SUITE)

5. Appui à l'attestation d'études professionnelles (AEP) en opération et entretien d'un site récréotouristique
6. Protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le corps de police à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence
7. Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 6 juin 2017
8. Représentations de la présidente
9. Rapport d'activités de la direction générale
10. Entente concernant la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à l'organisation de systèmes de transport collectif
11. Représentation au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Comité EHDAA parent (rappel)
- b) Dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Taux de réussite – 2016-2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Fête-O-Bois

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- a) Centraide
- b) Mandat de représentation – Action collective : frais chargés aux parents
- c) Composition des différents comités 2017-2018
- d) Demande de révision – 2017-09-20



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-134... SUITE)

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Contrats pour le déneigement, sablage et l'enlèvement du sable des terrains 2017-2018
- b) Suivi inondation 2017
- c) Remplacement de réservoirs de mazout à l'école Ste-Thérèse à Cayamant, RDE-024A, et à l'Académie Sacré-Cœur à Maniwaki, RDE-029A
- d) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 23 août 2017
 - II. Registre de chèques du 7 septembre 2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

- a) Allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018

F) AUTRES

- 1) Communications des commissaires
- 2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-135 A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 août 2017

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 30 août 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Suivis

Les suivis ont tous été faits.



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

A-3 Parole au public

Mme Julie Martin, directrice à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge, présente trois élèves, Hannah-Marie Marion, Émilie Dionne et Zachary Dubé, impliqués dans le projet « Donnez au suivant ». Les trois élèves présentent le concours et remettent aux personnes présentes un stylo, et ce, pour donner au suivant. Des photos sont prises et seront publiées sur la page Facebook de l'école, et ce, avec l'accord de toutes les personnes présentes dans la salle.

M. Denis Rossignol, directeur de l'Établissement des Petits-Ponts, profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année scolaire.

A-4 Correspondance

Aucune question sur la correspondance.

2017-CC-136

A-5 Appui à l'attestation d'études professionnelles (AEP) en opération et entretien d'un site récréotouristique

CONSIDÉRANT la décision qui a été prise par la direction de RÉSEAUTACT de reporter l'ouverture d'une cohorte à la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT la décision d'Emploi-Québec de ne pas financer le programme cette année, et ce, à la suite de l'évaluation du besoin de la main-d'œuvre;

CONSIDÉRANT la décision de la Table des commissions scolaires de l'Outaouais d'entériner la décision prise par la direction de RÉSEAUTACT, puisque l'ouverture d'une cohorte ne garantissait pas l'autofinancement de ce programme;

CONSIDÉRANT l'importance de ce programme pour le développement économique de notre région;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, d'appuyer les démarches de Mme Diane Nault, présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO), et M. Fernand Paré, directeur général de la CSHBO, pour relancer ce dossier dans le but de garantir la viabilité du programme d'attestation d'études professionnelles (AEP) – **Opération et entretien d'un site récréotouristique.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le corps de police à des fins de prévention et d'enquêtes ainsi qu'aux interventions de leurs membres en cas d'urgence ou de signalement d'un acte d'intimidation ou de violence

L'entente a pour objet de préciser, à l'égard de la Commission scolaire et de ses écoles, les modalités d'intervention des membres du service de police en cas d'urgence ainsi que lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence leur est signalé. Elle vise aussi à établir un mode de collaboration entre le milieu scolaire et le milieu policier à des fins de prévention et d'enquêtes.

A-7 Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 6 juin 2017

Le compte rendu est déposé.

A-8 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois de septembre 2017.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

A-9 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois de septembre 2017 est déposé.

2017-CC-137

A-10 Entente concernant la participation de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à l'organisation de systèmes de transport collectif

CONSIDÉRANT la volonté du milieu que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) participe à l'organisation de systèmes de transport collectif;

CONSIDÉRANT que la CSHBO organise le transport de ses élèves à l'aide d'autobus et de minibus, sous contrats avec des entreprises de transport;

CONSIDÉRANT que dans l'intérêt de la population de son territoire, la CSHBO entend favoriser l'utilisation des places disponibles à bord des autobus et minibus affectés à ses circuits de transport;

CONSIDÉRANT que la CSHBO a notamment pour mission de contribuer, dans la mesure prévue par la loi, au développement social, culturel et économique de sa région;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSHBO de collaborer à la réalisation d'ententes spécifiques concernant la mise en œuvre de priorités régionales;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSHBO de préserver la sécurité et l'intégrité de ses élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, de signer ce type d'entente pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-138

A-11 Représentation au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CONSIDÉRANT les nombreux engagements de Mme Diane Nault, présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT l'intérêt d'un membre du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT les discussions réalisées lors du lac-à-l'épaule du conseil des commissaires, le 25 septembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Annette Dumouchel, de nommer le commissaire, M. Daniel Moreau, comme substitut à la présidente de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour certains conseils généraux de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

a) Comité EHDAА parents (rappel)

M. Stéphane Rondeau informe qu'une lettre de sollicitation a été envoyée à tous les parents admissibles au comité EHDAА parents, et ce, pour former le comité 2017-2018.

b) Dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire

Le dépliant 2017-2018 du Service des ressources éducatives, de la sanction et de l'organisation scolaire est déposé.

2. SANCTION DES ÉTUDES

a) Taux de réussite – 2016-2017

M. Stéphane Rondeau mentionne que les taux de réussite au ministère de l'Éducation, pour l'année scolaire 2016-2017, ne sont pas encore disponibles.

3. ORGANISATION SCOLAIRE

Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

a) Fête-O-Bois

M. Richard Leblanc mentionne que la soirée de reconnaissance du personnel, Fête-O-Bois 2018, se tiendra le jeudi 12 avril 2018. Le lieu de l'événement reste à être déterminé.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

a) Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées du secteur public et parapublic;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel du secteur public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de PartenaireSanté – Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide – du secteur public et parapublic (autrefois Centraide – du secteur public et parapublic);

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation;

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions;

2017-CC-139



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-139... SUITE)

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, depuis juin 2006, décide chaque année, par résolution, de poursuivre la campagne Centraide;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, de renouveler l'entente conclue avec Centraide pour une période d'un an, soit pour l'année scolaire 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-140

b) Mandat de représentation - Action collective : frais chargés aux parents

CONSIDÉRANT l'opinion quant à la couverture d'assurance présentée par la firme Tremblay Bois Mignault Lemay le 27 mars 2017 dans l'action collective sur les frais chargés aux parents;

CONSIDÉRANT le complément d'opinion produit par la firme Tremblay Bois Mignault Lemay le 1^{er} juin 2017;

CONSIDÉRANT la suggestion faite par le regroupement de 68 commissions scolaires d'effectuer un appel en garantie des assureurs;

CONSIDÉRANT l'estimation des coûts pour effectuer le recours au nom des 68 commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de mandater la firme Tremblay Bois Mignault Lemay à intenter le recours au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-141

c) Composition des différents comités 2017-2018

CONSIDÉRANT qu'une des responsabilités du conseil des commissaires consiste à travailler en comités, dont certains sont obligatoires;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la Commission scolaire (orientation et priorités de la Commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-141... SUITE)

COMPOSITION DES DIFFÉRENTS COMITÉS 2017-2018

Regroupements des comités	Membres	
Comité exécutif	Briand, Michelle Dumouchel, Annette Lachapelle, Janique Masseau, Jacques	Nault, Diane Oliveira, Solange Tremblay, Chantal
Comité de vérification Comité des ressources matérielles et technologiques	Caron, Bernard Lachapelle, Janique Lafrenière, Damien, Laroche, Joëlle	Nault, Diane Moreau, Daniel Poulin, Marie-Anne
Comité des ressources humaines et du secrétariat général Comité de gouvernance et d'éthique	Lacroix, Marylène Lafrenière, Damien Laroche, Joëlle	Miron-Marion, Denise Nault, Diane Tremblay, Chantal
Comité de l'administration générale Comité de l'évaluation du directeur général Comité de travail du plan stratégique	Briand, Michelle Bernard, Caron Lachapelle, Janique Lacroix, Marylène Laroche, Joëlle	Marcil, Guylaine Moreau, Daniel Nault, Diane Oliveira, Solange
Comité des ressources éducatives	Briand, Michelle, Dumouchel, Annette Fournier, Paul Lachapelle, Janique Marcil, Guylaine Masseau, Jacques	Miron-Marion, Denise Nault, Diane Oliveira, Solange Poulin, Marie-Anne Tremblay, Chantal
Comité de l'Ordre du mérite scolaire	Lafrenière, Damien Masseau, Jacques	Nault, Diane
Comité de révision	Commissaires concernés	
Comité du transport scolaire	Masseau, Jacques	Nault, Diane
Comité environnemental	Nault, Diane	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-142

d) **Demande de révision – 2017-09-20**

CONSIDÉRANT la demande de révision d'une décision déposée par le parent, en date du 20 septembre 2017;

CONSIDÉRANT les présentations des parents de l'élève et de la direction du Service du transport, au comité de révision d'une décision le 26 septembre 2017, au centre administratif de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de révision, lors de la rencontre du conseil des commissaires du 27 septembre 2017;



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-142... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, de déroger à la politique relative au transport scolaire à l'égard de l'élève ayant le numéro de fiche 0127712.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Contrats pour le déneigement, le sablage et l'enlèvement du sable des terrains 2017-2018

2017-CC-143

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – Centre Pontiac – Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand	3 800 \$
Excavation Ladouceur	4 025 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand** au montant de 3 800 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-144

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Couvent Christ-Roi – Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)	1 545 \$
Entreprises Crêtes et Rémillard	2 520 \$
Marilyne Émond	2 600 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-144... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)** au montant de **1 545 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-145

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – L'Isle-aux-Allumettes

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Derek Fleming trucking	2 745 \$
Art Fleming's & sons (Patrick Fleming)	5 650 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Solange Oliveira, et résolu d'octroyer le contrat à **Derek Fleming trucking** au montant de **2 745 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-146

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Notre-Dame-de-Grâce - Bouchette

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)	800 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)** au montant de **800 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

2017-CC-147

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – Écoles Poupore et St-Pierre – Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Excavation Ladouceur	7 800 \$
Entreprises P.M.C. Patrick Bertrand	8 400 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, et résolu d'octroyer le contrat à **Excavation Ladouceur** au montant de **7 800 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-148

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École primaire et secondaire Sacré-Cœur - Gracefield

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) a procédé à un appel d'offres public conjointement avec le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT que le CISSSO paiera 70 % du montant au soumissionnaire retenu;

CONSIDÉRANT que la CSHBO paiera 30 % du montant au soumissionnaire retenu;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Emond Tondre le gazon	24 000 \$
9019-6205 Québec inc. (Rolland Patry)	33 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, et résolu d'octroyer le contrat à **Emond Tondre le gazon** au montant de **7 200 \$** par année (taxes exclues), soit **30 % du montant total**, le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

2017-CC-149

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Reine-Perreault – Blue Sea

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 850,00 \$
Carrière Clément Tremblay	2 179,79 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** au montant de **1 850 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-150

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Sacré-Cœur – Grand-Remous

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Marilyne Émond	5 500 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an seulement;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Daniel Moreau, et résolu d'octroyer le contrat à **Marilyne Émond** au montant **5 500 \$** (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-151

Déneigement, sablage et enlèvement du sable des terrains – École Ste-Croix - Messines

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 30 août 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 septembre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)	989 \$
Yannick St-Denis	1 600 \$



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-151... SUITE)

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2018-2019 et 2019-2020);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, et résolu d'octroyer le contrat à **9019-6205 Qc inc. (Rolland Patry)** au montant de **989 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier des charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivi inondation 2017

M. Charles Pétrin présente le sommaire de la réclamation finale en lien avec l'inondation du printemps 2017 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

2017-CC-152

c) **Remplacement de réservoirs de mazout à l'école Ste-Thérèse à Cayamant, RDE-024A, et à l'Académie Sacré-Cœur à Maniwaki, RDE-029A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du ministère de l'Éducation dans le cadre de la mesure « Résorption du déficit d'entretien 2016-2017 »;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 26 septembre 2017;

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Alexandre Hudon, de Services professionnels LH2, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, et résolu d'octroyer le contrat à **Léveillée Tanguay inc.** au montant de **82 350 \$** (taxes exclues), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

TABLEAU COMPARATIF	
Léveillée Tanguay inc.	82 350 \$
Climatisation Maniwaki	107 500 \$
Péto Hitec	107 800 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

d) Terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

M. Charles Pétrin mentionne que la construction du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau est terminée. Une conférence de presse est organisée le lundi 2 octobre 2017 à 14 h 30 pour l'inauguration officielle.

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

E) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. **RESSOURCES FINANCIÈRES**

2017-CC-153

a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par le commissaire, M. Damien Lafrenière;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire-vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 août 2017 et du 7 septembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **TRANSPORT SCOLAIRE**

2017-CC-154

a) **Allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018**

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que certains élèves demeurent à l'extérieur des circuits d'autobus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2017-2018 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Cynthia Adamson	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Lison Paul	660 \$ / année	Élève hors circuit
Gutac	92 \$ / mois	Élève hors circuit avec besoins particuliers
Mélanie Gauthier	820 \$ / année	Besoins particuliers
Tania Crêtes	500 \$ / année	Élève hors circuit
John Gagnon	35 \$ par jour	Besoins particuliers

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

F) AUTRES

1. COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES

Le commissaire, M. Damien Lafrenière demande s'il y a un réajustement concernant le début des classes à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, car avec les petits déjeuners qui débiteront, les jeunes n'auront pas le temps de manger. M. Stéphane Rondeau mentionne qu'une vérification sera faite afin de s'assurer que les élèves qui utilisent les services des petits déjeuners puissent le faire adéquatement. De plus, M. Lafrenière demande à qui revient la décision qu'une école soit sans devoirs. M. Rondeau mentionne que c'est une décision du conseil d'établissement.

La commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, désire connaître les résultats des écoles sans devoirs. M. Stéphane Rondeau, l'informe que les deux écoles qui avaient le projet d'école sans devoirs l'an dernier l'ont reconduit pour 2017-2018, car les résultats démontrent que le projet d'école sans devoirs est une réussite. Mme Poulin demande si les temps de récréations sont affectés dans notre commission scolaire. M. Rondeau l'informe que toutes les écoles primaires de la commission scolaire ont une récréation en avant-midi et une autre en après-midi. Finalement, Mme Poulin mentionne que certains aménagements paysagers de certaines écoles ne sont pas très beaux. Elle demande qu'une attention particulière soit apportée. M. Stéphane Rondeau mentionne que les directions d'établissements en seront informées, car chaque établissement est responsable de son aménagement paysager.

La commissaire, Mme Guylaine Marcil demande si une politique est en vigueur concernant la chaleur, et ce, afin de sécuriser les parents. M. Rondeau mentionne qu'il n'y a pas de politique en vigueur, mais qu'Environnement Canada présente des normes concernant la chaleur. Mme Marcil s'interroge sur les présences prises lors de période de chaleur. M. Rondeau informe que les présences ont été prises, mais qu'elles n'ont pas été comptabilisées. Finalement, Mme Marcil désire un suivi dans le dossier de la taxe scolaire. La présidente, Mme Diane Nault, l'informe qu'elle n'a aucune information supplémentaire sur le dossier. Elle est toujours en attente.

Mme Marylène Lacroix désire savoir si la direction adjointe en remplacement à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau aura les mêmes tâches que la direction adjointe habituelle. M. Fernand Paré mentionne que c'est la direction d'école qui affecte des tâches à la direction adjointe.

Le commissaire, M. Bernard Caron, mentionne que la municipalité de Cayamant a accueilli les élèves de l'école Ste-Thérèse de Cayamant lors d'une panne d'électricité le vendredi 22 septembre 2017. De plus, il mentionne que l'activité de la rentrée à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield fut un succès. Les structures gonflables ont fait le bonheur de tous.

Les commissaires, Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion, mentionnent qu'elles ont participé à l'activité déjeuner de crêpes à l'école secondaire Sieur-de-Coulange à l'occasion d'un concours : « Donnez au suivant ». Elles mentionnent que l'activité était une réussite et que les jeunes ont apprécié.

M. Stéphane Rondeau mentionne que la semaine contre l'intimidation à l'école se tiendra du 2 au 5 octobre 2017. Également, il remet aux commissaires la présentation concernant les saines habitudes de vie présentée lors du grand rassemblement de la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.

Mme Manon Riel précise que les vérificateurs ont terminé la vérification des états financiers 2016-2017 et qu'il n'y avait aucune anomalie. Ces états financiers seront présentés à la fin octobre 2017.

M. Richard Leblanc mentionne que l'activité d'accueil des nouveaux dans le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau ont été un succès.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 27 septembre 2017

Mme Monia Lirette informe que des capsules radio seront présentées dans le Pontiac et la Vallée-de-la-Gatineau, et ce, afin de promouvoir les bons coups de nos établissements.

M. Fernand Paré mentionne trois bons coups : la livraison du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, l'accueil de nouveau personnel et la collaboration des membres du conseil des commissaires.

2017-CC-155 2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 25 octobre 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand, Annette Dumouchel, Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée : MM. Bernard Caron et Daniel Moreau, commissaires, et Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-156 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points F-2 et F-3.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 27 septembre 2017
 b) Suivis
3. Parole au public
4. Correspondance



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-156... SUITE)

5. Suivi de la rencontre du 29 septembre 2017 avec M. André Fortin, député
6. Affiliation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais
7. Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais
8. Plan de communication
9. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 août 2017
10. Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 5 juin 2017
11. Représentations de la présidente
12. Rapport d'activités de la direction générale

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Lancement du projet des trousse en littératie (collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau)
- b) Démarrage du Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Fluctuation de la clientèle

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

- a) Démissions
- b) Historique des invalidités

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Contrats pour l'entretien des espaces verts 2018 (13 écoles)
- b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-156... SUITE)

- c) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur du Pontiac, 2017-2018

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 22 septembre 2017
 - II. Registre de chèques du 6 octobre 2017

- b) États financiers 2016-2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

- 1) Communications des commissaires
- 2) Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
- 3) Huis clos
- 4) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-157

- A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 27 septembre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Suivis

- o P. 794 – C-1.a) : M. Richard Leblanc précise que la Fête-O-Bois 2018 se tiendra le 12 avril 2018 à l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield, et ce, après vérification de la provenance des personnes fêtées et des discussions en comité consultatif de gestion.



Procès-verbal des délibérations du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

A-3 Parole au public

M. Rolland Mercer, citoyen et grand-père de deux élèves, présente certaines inquiétudes concernant la sécurité autour des buts de soccer dans les cours d'écoles de Maniwaki, la sécurité des élèves dans les autobus scolaires et questionne sur les assurances de la Commission scolaire en cas d'accident pour un élève.

A-4 Correspondance

Il n'y a aucune question sur la correspondance.

A-5 Suivi de la rencontre du 29 septembre 2017 avec M. André Fortin, député

M. Fernand Paré mentionne que la rencontre avec le député s'est bien déroulée au point de vue administratif. Afin de donner plus de visibilité aux établissements du Pontiac, primaire et secondaire, des vidéos promotionnelles seront faites, et ce, avec une contribution financière du député.

Mme Guylaine Marcil précise qu'après la rencontre M. Fortin a participé à l'activité de fin du projet « Donnez au suivant » de l'Établissement Sieur-de-Coulonge et il fut très impressionné de la magnifique participation des élèves et du personnel à ce projet.

2017-CC-158

A-6 Affiliation du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, et résolu que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,71 \$ basée sur un critère par personne de la population scolaire de la Commission scolaire, et ce, au 30 septembre de l'année scolaire en cours.

Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la Commission scolaire aux buts que poursuit le Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-159

A-7 Délégation au Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) en Outaouais

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, et résolu que le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. René Allard à titre de délégué auprès du Réseau du sport étudiant du Québec en Outaouais.

Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que le RSEQ Outaouais a soumis à notre attention.

À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre Commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-160

A-8 Plan de communication

CONSIDÉRANT que la Politique de communication prévoit l'élaboration d'un plan de communication annuel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'adopter le plan de communication 2017-2018 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 16 août 2017

Le compte rendu est déposé.

A-10 Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 5 juin 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-11 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour le mois d'octobre 2017.

A-12 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour le mois d'octobre 2017 est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Lancement du projet des trousse en littératie (collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau

Mme Michelle Briand présente le projet des trousse en littératie, une collaboration entre la Commission scolaire et la Maison de la famille Vallée-de-la-Gatineau, et ce, grâce à la Table d'Éducation Outaouais.

- b) Démarrage du Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay

M. Stéphane Rondeau mentionne qu'un projet pour les élèves de Pré-dep 3 et 4 de l'Établissement Sieur-de-Coulonge a vu le jour. Les jeunes se rendent au Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay pour faire des stages de sensibilisation à l'exploitation des métiers en lien avec le bois. Ce sont 16 élèves qui participent à ce projet.

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017

M. Stéphane Rondeau dépose le bilan de la Commission scolaire des taux de réussite aux épreuves uniques 2016-2017.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

3. ORGANISATION SCOLAIRE

a) Fluctuation de la clientèle

Selon les données au 30 septembre 2017, M. Stéphane Rondeau informe qu'il y a 6 élèves de moins pour l'année scolaire 2017-2018. L'ajout de classe de maternelle de 4 ans a contribué à ce que la diminution soit moins importante que par les années passées.

(PAUSE)

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-161

a) Démissions

CONSIDÉRANT le départ des personnes suivantes :

Nom	Fonction
Morin, Mélanie	Technicienne de travaux pratiques
Laniel, Christine	Enseignante

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte des démissions de ces personnes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Historique des invalidités

M. Richard Leblanc présente le tableau des historiques des invalidités pour l'année scolaire 2016-2017.

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Aucun point

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

a) Contrats pour l'entretien des espaces verts 2018 (13 écoles)

2017-CC-162

Couvent du Christ-Roi à Maniwaki

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	980 \$
Jonathan Bélisle	1 476 \$



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-161... SUITE)

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **980 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-163 Centre multiservice du Pontiac à Campbell's Bay

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 250 \$
Julien Lasalle	1 425 \$
Marilyne Émond	2 000 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **1 250 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-164 École Sieur-de-Coulonge à Mansfield-et-Pontefract

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Julien Lasalle	5 105 \$
Marilyne Émond	5 500 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-164... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Julien Lasalle** pour une somme de **5 105 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-165 Écoles Poupore et St-Pierre à Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Marilyne Émond	4 000 \$
Julien Lasalle	5 035 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Marilyne Émond** pour une somme de **4 000 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-166 École Reine-Perreault à Blue Sea

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillé	850 \$
Entreprises Crêtes et Rémillard	900 \$
Jonathan Bélisle	1 280 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillé** pour une somme de **850 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-167

École Sacré-Cœur de Grand-Remous

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	800 \$
Jonathan Bélisle	948 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **800 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-168

École Ste-Thérèse au Lac Cayamant

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (AVANT TAXES)	MONTANT (TAXES NETTES)
Benoît Vaillancourt	1 120 \$	1 120 \$
Entreprises Crêtes et Rémillard	1 090 \$	1 165 \$
Jonathan Bélisle	1 450 \$	1 550 \$

CONSIDÉRANT que M. Benoit Vaillancourt n'est pas inscrit aux taxes;

CONSIDÉRANT le calcul suivant a été appliqué : **pour ceux inscrits à la TPS et à la TVQ, l'offre sera multipliée par le facteur 1,0688 en vigueur;**

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Benoît Vaillancourt** pour une somme de **1 120 \$** par année (sans taxes), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-169 Centre St-Eugène à Déléage

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	790 \$
Jonathan Bélisle	1 224 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **790 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-170 École St-Nom-de-Marie au Lac Ste-Marie

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	650 \$
Jonathan Bélisle	1 080 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** pour une somme de **650 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-171

Centre St-Joseph à Gracefield

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Paysagiste Bruno Léveillée	250 \$
Jonathan Bélisle	336 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Paysagiste Bruno Léveillée** pour une somme de **250 \$** par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-172

École Dominique-Savio à Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (DÉBROUSSAILLAGE)	MONTANT (ENTRETIEN RÉGULIER)	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	600 \$	930 \$	1 530,00 \$
Jonathan Bélisle	450 \$	1 334,41 \$	1 781,41 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de **1 530 \$** pour la première année (taxes exclues) et la somme de **930 \$** (taxes exclues) pour la deuxième et la troisième année, et ce, le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-173

École Notre-Dame-de-Grâce à Bouchette

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	600 \$
Jonathan Bélisle	672 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de 600 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-174

École St-Boniface à Bois-Franc

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire a procédé à un appel d'offres public le 27 septembre 2017 et que l'ouverture des soumissions a eu lieu le 20 octobre 2017 à 14 heures;

Tableau comparatif

NOM	MONTANT (TAXES EXCLUES)
Entreprises Crêtes et Rémillard	690 \$
Jonathan Bélisle	1 037 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Charles Pétrin, directeur du Service des ressources matérielles, d'accepter la plus basse soumission conforme;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an, mais renouvelable pour deux autres années (2019 et 2020);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, et résolu d'octroyer le contrat à **Entreprises Crêtes et Rémillard** pour une somme de 690 \$ par année (taxes exclues), le tout conformément au cahier de charges.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018

M. Charles Pétrin mentionne qu'aucune soumission n'a été déposée à la suite de l'appel d'offres public du 28 septembre 2017. Le fournisseur actuel a accepté de prolonger le contrat pour une période de deux (2) mois afin de permettre au Service des ressources matérielles de procéder à un deuxième appel d'offres.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-175

c) **Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur du Pontiac, 2017-2018**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 28 septembre 2017 et dont l'ouverture a eu lieu le 17 octobre 2017 à 14 heures.

CONSIDÉRANT les deux (2) soumissions déposées par :

- Corporation Pétroles Parkland,
- Noco Fuels Canada LP;

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout numéro 2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 15 septembre 2017 (66,40 ¢ / litre);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'octroyer le contrat à **Corporation Pétroles Parkland** un montant de : **70,15 ¢ /litre** (incluant les taxes sauf la TPS et la TVQ) pour la fourniture de mazout pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 31 octobre 2018 selon le tableau comparatif suivant. Il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Fournisseurs	SECTEUR PONTIAC		
	PRIX O.B.G. AU 15/09/2017	ESCOMPTE/ PROFIT	COÛTS NETS/litre
Corporation Pétroles Parkland	66,40 ¢	3,75 ¢	70,15 ¢
Noco Fuels Canada LP	66,40 ¢	3,90 ¢	70,30 ¢

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Aucun point

**E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT
SCOLAIRE**

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

2017-CC-176

a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par les commissaires, Mmes Solange Oliveira et Marylène Lacroix;

CONSIDÉRANT que les observations des commissaires-vérificatrices indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 22 septembre 2017 et du 6 octobre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

2017-CC-177

a) **États financiers 2016-2017**

CONSIDÉRANT la teneur du rapport sur les états financiers annuels audités de Deloitte;

CONSIDÉRANT la présentation des états financiers 2016-2017 au comité de vérification de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais par les vérificateurs de la firme Deloitte;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, d'accepter les états financiers de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2016-2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. TRANSPORT SCOLAIRE

Aucun point

F) AUTRES

1. Communications des commissaires

M. Damien Lafrenière mentionne le bon coup de l'école secondaire Sacré-Cœur de Gracefield concernant l'organisation d'un voyage humanitaire au Guatemala.

Mme Marylène Lacroix parle de l'inauguration officielle du terrain synthétique à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau pour les élèves. Le conférencier, ex-joueur de football, a impressionné les élèves et le personnel de l'école.

Mme Chantal Tremblay apprécie le nouveau bouton « Nouvelles de commissaires » sur le site Web de la Commission scolaire.

Mmes Guylaine Marcil et Denise Miron-Marion font part de l'assermentation des élèves du Parlement scolaire de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. L'événement fut une réussite.

Mme Denise Miron-Marion informe que l'école primaire Poupore recevra un don de l'équipe cycliste de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOC), section Outaouais, le vendredi 27 octobre 2017.

Mme Diane Nault mentionne qu'elle a participé au projet « Donnez au suivant » de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge. Le stylo qu'elle a reçu lors de la dernière séance ordinaire du conseil, elle l'a remis à une jeune fille qui a décroché au niveau de ses études. En faisant ce don, Mme Nault a encouragé la jeune fille à retourner sur les bancs d'école.

M. Stéphane Rondeau fait part du portrait reluisant de la clientèle 2017-2018.

M. Fernand Paré mentionne que M. Réjean Potvin, directeur à l'Établissement des adultes, a signé un accord avec l'organisme AgriEsprit de financement agricole Canada pour une subvention de 20 000 \$ qui permettra d'acheter des équipements nécessaires à la mise en place du projet de formation en intégration socioprofessionnelle en jardinage à la serre de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 25 octobre 2017

**2. Ordre du mérite scolaire de la Fédération des commissions scolaires
du Québec (FCSQ)**

2017-CC-178 IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de nommer la personne suivante à l'Ordre du mérite scolaire (médaille de bronze) :

La commissaire, Mme Michelle Briand.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-179 IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, qu'une mention spéciale soit offerte à M. Harold Sylvain pour son rôle à la direction générale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais de 2008 à 2017, lors de la soirée de l'Ordre du mérite scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Huis clos

2017-CC-180 Ouverture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, d'ouvrir le huis clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-181 Fermeture du huis clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, de fermer le huis clos.

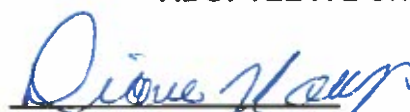
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-182 4. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mardi 28 novembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mardi 28 novembre 2017 à 19 h, au 331, rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Annette Dumouchel (par téléphone), Janique Lachapelle (par téléphone), Guylaine Marcil (par téléphone), Denise Miron-Marion (par téléphone), Diane Nault (par téléphone), Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay (par téléphone) et MM. Bernad Caron et Daniel Moreau, tous commissaires et formant quorum, de même que M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée : MM. Damien Lafrenière et Jacques Masseau, commissaires, et Mmes Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire), Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré directeur général;

M. Stéphane Rondeau directeur général adjoint;

M. Richard Leblanc directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;

Conformément à l'article 158 de la LOI SUR L'INSTRUCTION PUBLIQUE (LIP), le commissaire, M. Bernard Caron, a été désigné par le conseil des commissaires président d'assemblée. Il est à noter que les commissaires présents ont effectué des déclarations sous serment de renonciation d'exclusion à l'action collective sur les frais exigés aux parents.

Le commissaire, M. Bernard Caron souhaite la bienvenue aux commissaires présents, constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-183

1. Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, que l'ordre du jour soit adopté.

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. Action collective – Frais exigés aux parents
3. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mardi 28 novembre 2017

2017-CC-184

2. Action collective : frais exigés aux parents

CONSIDÉRANT la demande d'autorisation d'intenter une action collective introduite dans le district de Chicoutimi et portant le numéro de Cour 150-06-000007-138 à l'encontre de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) et 67 autres commissions scolaires relativement aux frais chargés aux parents (ci-après l'« Action collective »);

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour supérieure du district de Chicoutimi en date du 6 décembre 2016 autorisant l'exercice de l'Action collective;

CONSIDÉRANT la signification de la Demande introductive d'instance en action collective à la CSHBO le 22 juin 2017;

CONSIDÉRANT que conformément à la police d'assurance responsabilité dont elle bénéficie, la CSHBO a avisé ses assureurs de l'Action collective;

CONSIDÉRANT l'acte d'intervention forcée (Appel en garantie des assureurs responsabilité) déposé à la Cour le 30 octobre dernier à l'encontre des assureurs de la CSHBO dans le dossier de l'Action collective;

CONSIDÉRANT que la CSHBO désire que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient confidentielles et conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, de mandater le secrétaire général à informer les procureurs *ad litem* de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, soit le cabinet Morency société d'avocats, que la CSHBO exige que toutes discussions de règlement avec les demandeurs dans le présent dossier soient conditionnelles à une entente au préalable avec ses assureurs visés par l'Appel en garantie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-185

3. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

CANADA
Province de Québec

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, tenue le mercredi 13 décembre 2017 à 19 h, au 250, chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract

Sont présents à cette assemblée :

Mmes Michelle Briand (par téléphone), Janique Lachapelle, Guylaine Marcil, Denise Miron-Marion, Diane Nault, Marie-Anne Poulin et Chantal Tremblay et MM. Bernard Caron, Damien Lafrenière et Jacques Masseau, tous commissaires et formant quorum, de même que Mmes Solange Oliveira, commissaire représentant les parents (secondaire) et Marylène Lacroix, commissaire représentant les parents (général) et M. Paul Fournier, commissaire représentant les parents (EHDAA).

Sont absents à cette assemblée :

Mme Annette Dumouchel et M. Daniel Moreau, commissaires et Mme Joëlle Laroche, commissaire représentant les parents (primaire).

Sont également présents à cette assemblée :

M. Fernand Paré	directeur général;
M. Stéphane Rondeau	directeur général adjoint;
M. Richard Leblanc	directeur du Service des ressources humaines et du secrétariat général;
Mme Manon Riel	directrice du Service des ressources financières et du transport scolaire;
M. Charles Pétrin	directeur du Service des ressources matérielles et technologiques;
Mme Monia Lirette	agente d'administration à la Direction générale et aux communications.

La présidente, Mme Diane Nault, souhaite la bienvenue aux commissaires présents. Elle constate le quorum et ouvre l'assemblée.

2017-CC-186 A-1 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marylène Lacroix, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points A-14, C-1.c, C-1.d et C-1.e.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1. Ordre du jour
2. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 25 octobre 2017
 b) Suivis
3. a) Lecture et adoption du procès-verbal du 28 novembre 2017
 b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-186... SUITE)

4. Parole au public
 5. Correspondance
 6. Vin et fromage de l'organisme Vallée-Jeunesse
 7. Rapport annuel 2016-2017
 8. Appui au projet PASSIONNÉS D'ICI
 9. Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 20 septembre 2017
 10. Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 4 octobre 2017
 11. Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 11 octobre 2017
 12. Représentations de la présidente
 13. Rapport d'activités de la direction générale
 14. Représentants à la Table de développement social du Pontiac
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE**
1. **RESSOURCES ÉDUCATIVES**
 - a) Calendrier scolaire 2018-2019
 - I. Processus de consultation officielle
 - II. Projets de calendrier 2018-2019
 - b) Tables Éducation Outaouais
 - I. Journées de la persévérance scolaire (février 2018)
 2. **SANCTION DES ÉTUDES**
 - a) Aucun point
 3. **ORGANISATION SCOLAIRE**
 - a) Aucun point
- C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
1. **RESSOURCES HUMAINES**
 - a) Démission
 - b) Groupe Pro Santé à Morneau Shepell – Renouvellement
 - c) Négociations – personnel enseignant
 - d) Mandat de négociation – personnel de soutien
 - e) Appel d'intérêt visant les services de médecin-conseil – mandat à la ville de Gatineau



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-186... SUITE)

2. **SECRETARIAT GÉNÉRAL**

- a) Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales

D) **SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES**

1. **RESSOURCES MATÉRIELLES**

- a) Suivi inondation printemps 2017
- b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018
- c) Entente de location de locaux avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour le Centre local de services communautaires (CLSC) à l'immeuble Ste-Marie à Otter Lake

2. **RESSOURCES TECHNOLOGIQUES**

- a) Aucun point

E) **SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE**

1. **RESSOURCES FINANCIÈRES**

- a) Registres de chèques
 - I. Registre de chèques du 23 octobre 2017
 - II. Registre de chèques du 8 novembre 2017
 - III. Registre de chèques du 22 novembre 2017

- b) Régime d'emprunts à long terme

2. **TRANSPORT SCOLAIRE**

- a) Aucun point

F) **AUTRES**

- 1) Questions et communications des commissaires
- 2) Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2017-CC-187

- A-2 a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 octobre 2017**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil des commissaires du 25 octobre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

b) Suivis

Aucun suivi n'est à effectuer.

2017-CC-188

A-3 a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 28 novembre 2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil des commissaires du 28 novembre 2017 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) Suivis

Aucun suivi n'est à effectuer.

A-4 Parole au public

Aucun public ne prend la parole.

A-5 Correspondance

À la suite d'une discussion concernant la correspondance en lien avec les contributions financières exigées des parents de produire une résolution.

2017-CC-189

Contributions financières exigées des parents

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO), tout comme 68 autres commissions scolaires au Québec, est visée par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents autorisée par la Cour supérieure le 6 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que les fondements juridiques de l'action collective sur les contributions financières exigées des parents reposent notamment sur la Loi sur l'instruction publique et les règlements applicables pouvant être modifiés uniquement par l'Assemblée nationale ou le gouvernement, sur proposition du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que l'action collective a des implications financières importantes pour la CSHBO certains programmes de l'école publique favorisant la persévérance et la réussite scolaires, questionnant ainsi le financement de l'école publique;

CONSIDÉRANT que l'issue de l'action collective pourrait placer la CSHBO dans une situation budgétaire déficitaire, malgré la qualité de la gestion budgétaire en tout temps démontrée par cette dernière;

CONSIDÉRANT que la réflexion nécessaire sur les pratiques souhaitées et sur le mode de financement de celles-ci, à laquelle la CSHBO est désireuse de participer activement;

CONSIDÉRANT qu'il est impératif et urgent que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport s'implique activement à la recherche d'une solution financière et législative dans ce dossier;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, de demander au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport de s'impliquer activement à la recherche d'une solution financière et législative en lien avec l'action collective présentée à l'encontre de 68 commissions scolaires au Québec, et ce, dans un souci de maintien et de développement de l'école publique.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, DE LA SANCTION ET DE L'ORGANISATION SCOLAIRE

1. RESSOURCES ÉDUCATIVES

- a) Calendrier scolaire 2018-2018
 - I. Processus de consultation officielle
 - II. Projets de calendrier 2018-2019

M. Stéphane Rondeau présente l'échéancier, le document de consultation ainsi que deux projets de calendrier scolaire 2018-2019. L'adoption des calendriers scolaires aura lieu en janvier 2018.

- b) Table Éducation Outaouais
 - I. Journées de la persévérance scolaire (février 2018)

M. Stéphane Rondeau informe que les journées de la persévérance scolaire se tiendront du 12 au 16 février 2018. Plusieurs événements se tiendront lors de ces journées.

2. SANCTION DES ÉTUDES

- a) Aucun point

3. ORGANISATION SCOLAIRE

- a) Aucun point

C) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

1. RESSOURCES HUMAINES

2017-CC-193

- a) Démission

CONSIDÉRANT le départ de la personne suivante :

Nom	Fonction
Ladouceur, Ginette	Agente de bureau, classe I

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Marie-Anne Poulin, de prendre acte de la démission de cette personne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- b) Groupe Pro Santé à Morneau Shepell - Renouvellement

M. Richard Leblanc informe que Groupe Pro Santé a été acquis par Morneau Shepell. De plus, il mentionne que le renouvellement est prévu pour le 1^{er} janvier 2018. Il effectuera le renouvellement pour une période de six (6) mois, et ce, afin de participer à la demande d'appel d'offres regroupé pour une possible réduction de la facture.

- c) Négociations – personnel enseignant

M. Richard Leblanc fait le suivi des rencontres de négociations concernant l'entente locale du personnel enseignant. Il mentionne que les communications entre les deux partis se déroulent dans un climat positif.



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-189... SUITE)

Également, de transmettre la présente résolution aux présidents des 67 autres commissions scolaires concernées par l'action collective sur les contributions financières exigées des parents ainsi qu'à la Fédération des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Vin et fromage de l'organisme Vallée-de-la-Gatineau

Mme Diane Nault mentionne que la soirée-bénéfice au profit de Vallée Jeunesse se tiendra le samedi 10 février 2018. Le Commissaire, M. Bernard Caron, et elle-même participeront à l'événement.

2017-CC-190 A-7 **Rapport annuel 2016-2017**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Chantal Tremblay, d'adopter le rapport annuel 2016-2017 de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Appui au projet PASSIONNÉS D'ICI

M. Stéphane Rondeau présente le projet PASSIONNÉS D'ICI.

2017-CC-191 IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, d'envoyer une lettre d'appui au projet PASSIONNÉS D'ICI.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Dépôt du compte rendu du comité environnemental du 20 septembre 2017

Le compte rendu est déposé.

A-10 Dépôt du compte rendu du comité consultatif de gestion du 4 octobre 2017

Le compte rendu est déposé.

A-11 Dépôt du procès-verbal du comité de parents du 11 octobre 2017

Le procès-verbal est déposé.

A-12 Représentations de la présidente

La présidente, Mme Diane Nault, présente son rapport pour les mois de novembre et décembre 2017.

A-13 Rapport d'activités de la direction générale

Le rapport d'activités de la direction générale pour les mois de novembre et décembre 2017 est déposé.

A-14 Représentants à la Table de développement social du Pontiac

2017-CC-192 IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Jacques Masseau, de nommer la vice-présidente, Mme Denise Miron-Marion, déléguée représentant la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à la Table de développement social du Pontiac et la commissaire, Mme Guylaine Marcil, substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2017-CC-194 d) Mandat de négociation – personnel de soutien

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre d'une part la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) et d'autre part le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de la Commission scolaire relativement à la clause 2-3.00 : Dispositions relatives à la liste de priorité d'embauche en janvier 2001;

CONSIDÉRANT le souhait de la Commission scolaire ainsi que du Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de négocier et agréer la modification de l'entente de la clause 2-3.00 : Dispositions relatives à la liste de priorité d'embauche;

CONSIDÉRANT l'importance d'adapter cette matière qui fait l'objet de stipulations négociées et agréées à l'échelle locale;

CONSIDÉRANT l'importance de signer avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien une entente locale relativement à la clause 2-3.00;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Bernard Caron, d'accorder au comité patronal de négociation, le mandat de négocier avec le Syndicat des travailleuses et des travailleurs de soutien de la CSHBO le contenu de la prochaine entente, relativement à la clause 2-3.00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2017-CC-195 e) Appel d'intérêt visant les services de médecin-conseil
Mandat à la Ville de Gatineau**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (CSHBO) retient ponctuellement les services d'un médecin-conseil afin de fournir une réponse médicale objective notamment à l'égard de cas d'accident de travail, de maladie professionnelle ou d'invalidité;

CONSIDÉRANT que la CSHBO ne dispose plus d'un médecin-conseil depuis le départ à la retraite de celui-ci;

CONSIDÉRANT que de nombreux organismes publics des secteurs scolaire et municipal de l'Outaouais se sont regroupés afin de lancer un appel d'intérêt en vue de retenir les services d'un médecin-conseil commun;

CONSIDÉRANT que la Ville de Gatineau agirait à titre de mandataire dans le cadre de l'appel d'intérêt visant la sélection d'un médecin-conseil commun;

CONSIDÉRANT que la CSHBO souhaite signifier son intention de se joindre à ce regroupement avant la réalisation de l'appel d'intérêt;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière, que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais joigne l'appel d'intérêt regroupé visant la sélection d'un médecin-conseil et mandate la Ville de Gatineau à procéder en son nom selon les modalités définies par le directeur du Service des ressources humaines;

Également, que le directeur général soit mandaté à signer tout document et à prendre toute action permettant de donner pleinement effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 2017-CC-196 a) Division du territoire de la Commission scolaire en circonscriptions électorales**

CONSIDÉRANT la tenue d'élections scolaires en novembre 2018;

CONSIDÉRANT la décision du ministre de l'Éducation d'octroyer trois (3) circonscriptions électorales supplémentaires (pour un total de onze (11) circonscriptions);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité spécial mis sur pied pour examiner les propositions de divisions électorales;

CONSIDÉRANT l'adoption du projet de division en circonscriptions électorales scolaires au mois de mai 2017 (résolution 2017-CC-080);

CONSIDÉRANT la publication d'avis publics dans les journaux locaux, sur les médias sociaux et le site Web de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adopter une résolution finale sur la division;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'adopter la division en circonscriptions électorales scolaires en vue des élections scolaires de novembre 2018, tel que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES ET TECHNOLOGIQUES

1. RESSOURCES MATÉRIELLES

- a) Suivi inondation printemps 2017**

M. Charles Pétrin informe que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) a procédé à l'analyse de la réclamation finale relativement à l'inondation du printemps 2017 à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Une somme totale de 22 658 \$ est allouée par le MÉES pour les dépenses encourues par la Commission scolaire.

- 2017-CC-197 b) Contrat pour la fourniture de mazout numéro 2 pour le secteur de la Vallée-de-la-Gatineau, 2017-2018**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 31 octobre 2017 et dont l'ouverture a eu lieu le 30 novembre 2017 à 14 heures;

CONSIDÉRANT les quatre (4) soumissions déposées par :

- Énergies Sonic Rive-Nord
- Location L.A. Pelletier
- Énergie Valéro Inc.
- Les Huiles de la désert Inc.

CONSIDÉRANT le prix minimum affiché pour le mazout numéro 2, par l'OBG (Bloomberg Oil Buyers Guide) du 20 octobre 2017 (68 ¢ / litre);

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période de 10 mois, du 1^{er} janvier 2018 au 31 octobre 2018, mais renouvelable pour deux autres années du 1^{er} novembre au 31 octobre des années suivantes;



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-197... SUITE)

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Janique Lachapelle, d'octroyer le contrat à **Énergie Sonic Rive-Nord** au montant de : **68,92 ¢ / litre** (incluant toutes les taxes et redevances sauf pour la TPS et la TVQ) pour la fourniture de mazout numéro 2 selon le tableau comparatif suivant et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Fernand Paré, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Fournisseurs	SECTEUR VALLÉE-DE-LA-GATINEAU		
	PRIX OBG AU 20/10/2017	PROFIT	COÛTS NETS/litre
Énergie Sonic Rive-Nord	68 ¢	0,92 ¢	68,92 ¢
Location L.A. Pelletier	68 ¢	1,30 ¢	69,30 ¢
Énergie Valéro Inc.	68 ¢	3,15 ¢	71,15 ¢
Les Huiles de la désert Inc.	68 ¢	3,99 ¢	71,99 ¢

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2017-CC-198** c) **Entente de location de locaux avec le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) pour le Centre local de services communautaires (CLSC) à l'immeuble Ste-Marie à Otter Lake**

CONSIDÉRANT le bail déjà signé avec le Centre de santé du Pontiac en 2004;

CONSIDÉRANT la demande de renouvellement faite par le Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) afin de régulariser le nom du locateur;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Denise Miron-Marion, d'accepter la demande de renouvellement et que le directeur général, M. Fernand Paré, soit autorisé à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

- a) Aucun point

E) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

1. RESSOURCES FINANCIÈRES

- 2017-CC-199** a) **Registres des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques effectuée par la commissaire, Mme Michelle Briand;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire-vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Michelle Briand, que les registres de chèques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais du 23 octobre 2017, 8 novembre 2017 et 22 novembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2017-CC-200

b) Régime d'emprunts à long terme

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 78 de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais (l'« Emprunteur ») désire instituer un régime d'emprunts lui permettant d'effectuer, de temps à autre d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 185 000 \$;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 83 de cette loi, l'Emprunteur désire prévoir, dans le cadre de ce régime d'emprunts, que le pouvoir d'emprunter et celui d'en approuver les conditions et modalités soient exercés par au moins deux de ses dirigeants;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'instituer un régime d'emprunts permettant à l'Emprunteur d'effectuer des emprunts à long terme, d'établir le montant maximum des emprunts qui pourront être effectués en vertu de celui-ci, ainsi que les caractéristiques et limites relativement aux emprunts à effectuer et d'autoriser des dirigeants de l'Emprunteur à conclure tout emprunt en vertu de ce régime et à en approuver les conditions et modalités;

CONSIDÉRANT que le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (le « Ministre ») a autorisé l'institution du présent régime d'emprunts, selon les conditions auxquelles réfère sa lettre du 8 novembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, M. Damien Lafrenière,

1. QU'un régime d'emprunts en vertu duquel l'Emprunteur peut, sous réserve des caractéristiques et limites énoncées ci-après, effectuer de temps à autre d'ici le 30 septembre 2018, des emprunts à long terme auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, pour un montant n'excédant pas 14 185 000 \$, soit institué;
2. QUE les emprunts à long terme effectués par l'Emprunteur en vertu du présent régime d'emprunts soient sujets aux caractéristiques et limites suivantes :
 - a) malgré les dispositions du paragraphe 1 ci-dessus, l'Emprunteur ne pourra, au cours de chacune des périodes de quinze mois s'étendant du 1^{er} juillet au 30 septembre et comprises dans la période visée au paragraphe 1, effectuer des emprunts qui auraient pour effet que le montant total approuvé pour l'Emprunteur, pour une telle période, par le Conseil du trésor au titre de la programmation des emprunts à long terme des commissions scolaires, soit dépassé;
 - b) l'Emprunteur ne pourra effectuer un emprunt à moins de bénéficier d'une subvention du Gouvernement du Québec conforme aux normes établies par le Conseil du trésor, au titre de l'octroi ou de la promesse de subventions aux commissions scolaires, ainsi qu'aux termes et conditions déterminés par le Ministre et pourvoyant au paiement en capital et intérêt de l'emprunt concerné même si, par ailleurs, le paiement de cette subvention est sujet à ce que les sommes requises à cette fin soient votées annuellement par le Parlement;
 - c) chaque emprunt ne pourra être effectué qu'en monnaie légale du Canada auprès du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - d) le produit de chaque emprunt ne pourra servir, outre le paiement des frais inhérents à l'emprunt concerné, que pour financer les dépenses d'investissement et les dépenses inhérentes aux investissements de l'Emprunteur subventionnées par le Ministre;



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

2. TRANSPORT SCOLAIRE

a) Aucun point

F) AUTRES

1. QUESTIONS ET COMMUNICATIONS DES COMMISSAIRES

Mme Chantal Tremblay demande s'il y a une agente ou un agent de liaison d'impliqué dans le protocole d'entente relative à la collaboration entre la Commission scolaire et le Centre Intégré de services de santé et de services sociaux de l'Outaouais (CISSSO) relativement à la gestion des cas complexes. M. Stéphane Rondeau informe que c'est Mme France Lagarde qui joue le rôle d'agente de liaison entre la CSHBO et le CISSSO dans ce protocole d'entente.

M. Bernard Caron demande qu'une sensibilisation soit faite concernant le tabagisme à l'école de Gracefield. M. Fernand Paré informe qu'il fera un suivi avec la direction de l'établissement.

Mme Guylaine Marcil demande des informations dans le dossier des taxes scolaires. MM. Fernand Paré et Damien Lafrenière font le suivi de leur rencontre à Québec. Un projet de loi est déposé qui vise à harmoniser le taux de taxe par région.

Mme Guylaine Marcil fait part d'une correspondance concernant l'organisme Bouffe Pontiac qui sollicite une contribution financière.

2017-CC-201

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, Mme Guylaine Marcil, de verser une contribution financière de 350 \$ à l'organisme Bouffe Pontiac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Diane Nault présente la vidéo promotionnelle de la formation en mécanique automobile comme un bon coup du Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau.

M. Fernand Paré mentionne la cérémonie de collation des grades de l'Établissement Sieur-de-Coulonge comme étant un événement porteur de sens et de cohérence avec nos orientations. Il espère que ce bon coup sera réutilisé par les autres établissements du secondaire de la Commission scolaire pour l'organisation d'un tel événement.

Mme Monia Lirette informe que le spectacle de Noël organisé par le personnel et les élèves du Centre St-Eugène était une réussite.

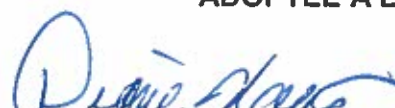
2017-CC-202

2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par la présidente, Mme Diane Nault, que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Secrétaire général


Présidente



**Procès-verbal des délibérations
du conseil des commissaires
de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Numéro de résolution
ou annotation

Le mercredi 13 décembre 2017

(RÉSOLUTION 2017-CC-200... SUITE)

3. QU'aux fins de déterminer le montant total auquel réfère le paragraphe 1 ci-dessus, on ne tient compte que de la valeur nominale des emprunts effectués par l'Emprunteur;
4. QU'en plus des caractéristiques et limites énoncées précédemment, les emprunts comportent les caractéristiques suivantes :
 - a) l'Emprunteur pourra contracter un ou plusieurs emprunts pendant toute la durée du régime d'emprunts jusqu'à concurrence du montant qui y est prévu, et ce, aux termes d'une seule et unique convention de prêt à conclure entre l'Emprunteur et le ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - b) chaque emprunt sera constaté par un billet fait à l'ordre du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement;
 - c) le taux d'intérêt payable sur les emprunts sera établi selon les critères déterminés par le gouvernement en vertu du décret numéro 1267-2001 du 24 octobre 2001, modifié par les décrets numéro 1057-2013 du 23 octobre 2013 et numéro 1152-2015 du 16 décembre 2015, tel que ce décret peut être modifié ou remplacé de temps à autre; et
 - d) aux fins d'assurer le paiement à l'échéance du capital de chaque emprunt et des intérêts dus sur celui-ci, la créance que représente pour l'Emprunteur la subvention qui lui sera accordée par le Ministre, au nom du Gouvernement du Québec, sera affectée d'une hypothèque mobilière sans dépossession en faveur du ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement.
5. QUE l'Emprunteur soit autorisé à payer, à même le produit de chaque emprunt contracté en vertu du présent régime, les frais d'émission et les frais de gestion qui auront été convenus;
6. QUE l'un ou l'autre des dirigeants suivants :

La présidence du conseil des commissaires,

ou la Direction générale,

ou la Direction des ressources financières

de l'Emprunteur, pourvu qu'ils soient deux agissants conjointement, soit autorisé, au nom de l'Emprunteur, à signer la convention de prêt, la convention d'hypothèque mobilière et le billet, à consentir à toute clause et garantie non substantiellement incompatible avec les dispositions des présentes, à livrer le billet, à apporter toutes les modifications à ces documents non substantiellement incompatibles avec les présentes, ainsi qu'à poser tous les actes et à signer tous les documents, nécessaires ou utiles, pour donner plein effet aux présentes;
7. QUE, dans la mesure où l'Emprunteur a déjà adopté une résolution instituant un régime d'emprunts pour les mêmes fins, la présente résolution remplace la résolution antérieure, sans pour autant affecter la validité des emprunts conclus sous son autorité avant la date du présent régime d'emprunts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ